

Stage et mémoire : "L'autonomisation économique des femmes à travers les programmes de transferts monétaires et de protection sociale adaptative au Sénégal : analyse qualitative de la perception des bénéficiaires"

Auteur : Moës, Elisa

Promoteur(s) : Vandeninden, Frieda

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée
Coopération Nord-Sud

Année académique : 2023-2024

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/20350>

Avertissement à l'attention des usagers :

Ce document est en accès privé.

MOËS

Elisa

S175479

Master en Sciences de la population et du développement, à finalité spécialisée Coopération Nord-Sud

Elisa.Moes@student.uliege.be

Mémoire de fin d'études

L'autonomisation économique des femmes à travers les programmes de transferts monétaires et de protection sociale adaptative au Sénégal : analyse qualitative de la perception des bénéficiaires

Promotrice : Madame **Vandeninden Frieda**

Lect.eur.rice.s : Madame **Mescoli Elsa** et Monsieur **Poncelet Marc**

Remerciements :

Avant tout, je voudrais remercier Madame Frieda Vandeninden qui a accepté d'être la promotrice de ce mémoire et sans qui sa réalisation n'aurait pas été possible. Je vous suis profondément reconnaissante pour les opportunités données de voyages et de stage au Sénégal. Ces moments continueront de résonner en moi professionnellement et personnellement. Je vous remercie pour votre aide, votre disponibilité et votre confiance, mais aussi pour l'ouverture sur le monde que vous m'avez apportée.

Je remercie également l'Université de Liège pour sa formation de qualité, et le PACODEL pour l'octroi de la bourse ayant facilité ce voyage.

Mes remerciements vont aussi aux lecteurs de ce mémoire, Madame Elsa Mescoli qui a su faire preuve de bienveillance et m'apporter de précieux conseils, et Monsieur Marc Poncelet qui a accepté de procurer son expertise dans l'évaluation de ce travail.

Je n'oublie pas ma famille qui m'a permis d'effectuer les études de mon choix et tous les proches qui m'ont soutenue dans mes (nombreux) épisodes d'angoisse et de remise en question.

Ce travail est également dédié aux bénéficiaires que j'ai eu la chance de rencontrer, mais également à toutes les femmes qui luttent courageusement pour sortir d'une situation difficile, quelle qu'elle soit.

Résumé :

Depuis plusieurs années, l'autonomisation économique des femmes est reconnue par la communauté internationale comme élément clé de la lutte contre la pauvreté. Afin d'y parvenir, une redistribution équitable des richesses entre les individus est prônée et rendue possible grâce aux mesures de protection sociale (Nations Unies, 2015). Au Sénégal, le Programme national de bourses de sécurité familiale a vu le jour il y a plus de dix ans. Celui-ci priorise les femmes en leur allouant des ressources monétaires trimestrielles. Depuis 2018, ce programme est associé à un projet de protection sociale adaptative, nommé projet *Yook Koom Koom*. Ce projet aspire à l'autonomisation des bénéficiaires à travers un accompagnement en inclusion productive et financière (DGPSN, 2022). L'objectif de ce *working paper* est d'analyser l'incidence de ces programmes sur l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires via deux critères : l'inclusion financière et le développement d'activités génératrices de revenus. La méthode utilisée est qualitative et basée sur la réalisation d'entretiens semi-directifs et d'observations participantes auprès des bénéficiaires des programmes. Nos résultats mettent en évidence leur difficulté à s'autonomiser économiquement simplement par le biais des transferts monétaires reçus avec le programme de bourse. Nos analyses révèlent la logique de survie présente chez ces individus dont la priorité est d'assurer les dépenses essentielles du ménage. La nécessité d'un accompagnement technique et financier est soulignée et semble apportée par le projet *Yook Koom Koom*. Néanmoins, nous soulevons certaines réflexions concernant le ciblage, l'inclusion financière et l'inclusion productive au sein du projet.

Mots clés : protection sociale ; autonomisation économique ; femmes ; Sénégal ; filets sociaux.

Abstract:

For several years, women's economic empowerment has been recognised by the international community as a key element in the fight against poverty. To achieve this, a fair redistribution of wealth between individuals is advocated, made possible by social protection measures (United Nations, 2015). In Senegal, the national family security grant programme was launched over ten years ago. It prioritises women by allocating quarterly monetary resources to them. Since 2018, this programme has been associated with an adaptive social protection project, called the *Yook Koom Koom* project. This project aims to empower beneficiaries through support for productive and financial inclusion (DGPSN, 2022). The aim of this working paper is to analyse the impact of these programmes on the economic empowerment of women beneficiaries via two criteria: financial inclusion and the development of income-generating activities. The method used is qualitative and based on semi-structured interviews and participant observation with programme beneficiaries. Our results highlight their difficulty in achieving economic autonomy simply through the cash transfers they received with the grant programme. Our analyses reveal the survival logic present in these individuals, whose priority is to cover essential household expenses. The need for technical and financial support was highlighted and appears to be provided by the *Yook Koom Koom* project. Nevertheless, we would like to raise a number of issues concerning targeting, financial inclusion and productive inclusion within the project.

Key words: social protection; economic empowerment; women; Senegal; social safety nets.

Liste des abréviations :

| | |
|-----------------------|--|
| ACEC/ AVEC | Association communautaire d'épargne et de crédit/ Association villageoise d'épargne et de crédit |
| AGR | Activité.s génératrice.s de revenu.s |
| DGPSN | Délégation générale à la protection sociale et à la sécurité nationale |
| FAO | <i>Food and agriculture organization of United Nations</i> |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| OIT | Organisation internationale du travail |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| PNBSF | Programme national de bourses de sécurité familiale |
| PSA | Protection sociale adaptative |
| PVD | Pays en voie de développement |
| RNU | Registre national unique |
| SNPS | Stratégie nationale de protection sociale |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest africaine |
| YKK | <i>Yook Koom Koom</i> |

Sommaire

| | | |
|----------|---|----|
| 1. | Introduction | 6 |
| 1.1. | Contexte et justification de la recherche | 6 |
| 1.2. | Protection sociale en Afrique | 7 |
| 1.3. | Protection sociale au Sénégal | 8 |
| 1.3.1. | Historique | 8 |
| 1.3.2. | Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) | 9 |
| 1.3.2.1. | Objectifs et impacts du PNBSF | 10 |
| 1.3.3. | Programme de Protection Sociale Adaptative (PSA) | 11 |
| 1.3.4. | Projet <i>Yook Koom Koom</i> (YKK) | 13 |
| 1.3.4.1. | Impacts du projet YKK | 15 |
| 1.4. | Problématique de recherche | 15 |
| 1.4.1. | Questions de recherche | 15 |
| 1.4.2. | Hypothèses établies | 16 |
| 1.5. | Concepts clés | 16 |
| 1.5.1. | Autonomisation économique des femmes | 16 |
| 1.5.1.1. | Inclusion financière | 17 |
| 1.5.1.2. | Développement d'AGR | 19 |
| 2. | Méthodologie | 19 |
| 2.1. | Description de la méthode utilisée | 19 |
| 2.2. | Procédure de collecte de données et caractéristiques de la zone d'étude | 20 |
| 2.3. | Limites et biais de l'enquête | 21 |
| 3. | Analyse des entretiens exploratoires | 22 |
| 3.1. | Résultats des entretiens exploratoires | 22 |
| 3.2. | Discussion des entretiens exploratoires | 23 |
| 4. | Analyse des entretiens ciblés | 24 |
| 4.1. | Résultats des entretiens ciblés relatifs au PNBSF | 25 |
| 4.2. | Résultats des entretiens ciblés relatifs au projet YKK | 26 |
| 4.3. | Discussion des entretiens ciblés relatifs au PNBSF | 27 |
| 4.4. | Discussion des entretiens ciblés relatifs au projet YKK | 29 |
| 4.4.1. | Apports du projet YKK au PNBSF | 29 |
| 4.4.2. | Réflexions sur le projet YKK | 30 |
| 5. | Conclusion et perspectives | 31 |
| | Bibliographie | 33 |

1. Introduction

1.1. Contexte et justification de la recherche

Cela fait près de 60 ans que la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement (PVD) est une priorité majeure dans le champ de la coopération internationale. Depuis 1990, la Banque Mondiale transmet l'ambition d'un monde dépourvu de pauvreté. Dans la foulée, le programme des Nations Unies pour le développement a adopté le concept de développement humain. Ces avancées ont mis en évidence la complexité de la pauvreté et ses multiples dimensions (Rioux, 2021).

En 2015, l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies élabore dix-sept objectifs de développement durable (ODD) visant à améliorer les conditions de vie des personnes partout dans le monde tout en protégeant la planète. Ces objectifs ont été adoptés dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030, leur laissant donc quinze ans pour être réalisés (Nations Unies, 2015). Le premier ODD s'intitule « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». Pour y parvenir, plusieurs mesures sont préconisées, notamment en termes de politiques de protection sociale. Aussi, elles sont la cible du troisième volet qui est de « mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres¹ et des personnes vulnérables² en bénéficient » (Nations Unies, 2015).

Effectivement, au Sénégal comme dans les autres PVD, une meilleure redistribution des richesses mise en place grâce à des politiques sociales solides semble essentielle à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique du pays (Baumann, 2010). Le Sénégal a connu des avancées importantes en termes de réduction de la pauvreté extrême, moins de 10% de sa population se situe en dessous de ce seuil, à savoir 1,90\$ par jour. Néanmoins, plus de 35% de la population est considérée comme pauvre selon le seuil de pauvreté national qui est de 333 440 FCFA³ (ANSD⁴, 2021 ; Banque Mondiale, 2021 ; République du Sénégal, 2023).

L'autonomie économique des femmes peut exercer une forte influence sur le bien-être familial et la sécurité alimentaire en Afrique, comme le montre Doubogan (2016). En effet, les programmes de protection sociale qui ciblent les femmes seraient des instruments clés dans l'éradication de la transmission transgénérationnelle de la pauvreté. En allégeant le quotidien des femmes et en leur permettant d'obtenir davantage de responsabilités financières, ils améliorent les conditions de vie des mères et des enfants, particulièrement en ce qui concerne la santé, l'éducation et la nutrition (FAO⁵, 2015). L'autonomisation des femmes fait également partie intégrante des ODD. L'ODD 5 « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » met, entre autres, l'accent sur l'accès et l'utilisation de ressources économiques et de services financiers par celles-ci (Nations Unies, 2015). Au vu de ces éléments, un focus sur les femmes semble donc nécessaire dans la diminution de la pauvreté, et en particulier de la nouvelle génération. En effet, le Sénégal connaît une croissance

¹ Dans cet article, nous utiliserons la définition multi-dimensionnelle de la pauvreté combinant pauvreté monétaire, capital humain et exclusion sociale (Wagle, 2002). Cependant, notre analyse, se voulant économique, se penche davantage sur la pauvreté monétaire.

² La vulnérabilité est un terme désignant les individus subissant un dommage et ceux en proie à le subir (Reghezza, 2006), ici la pauvreté.

³ Equivaut à 508,33€.

⁴ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

⁵ *Food and Agriculture Organization of United Nations.*

démographique notable qui pourrait faire doubler sa population en deux décennies. Par conséquent, la population du pays est très jeune, 75% aurait moins de 34 ans (République du Sénégal, 2023).

Dans cette étude, nous allons analyser deux mesures de protection sociale mises en place au Sénégal, le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) et le projet *Yook Koom Koom* (YKK). Tous deux priorisent les femmes comme bénéficiaires. Notre étude se penche donc sur l'autonomisation économique des femmes à travers ces programmes, dans une optique de croissance économique et de réduction de la pauvreté du pays.

Cet article s'articule autour de cinq parties. La première partie est consacrée au cadre théorique de notre recherche, elle présente l'état des lieux des systèmes de protection sociale étudiés et les concepts clés liés à notre problématique. La deuxième partie décrit la méthode utilisée en termes de procédure de collecte de données et d'analyse de celles-ci. La troisième et la quatrième partie s'entremêlent et révèlent les résultats obtenus, les discours des acteurs interrogés et en discutent à la lumière de la littérature préexistante. Enfin, la cinquième partie conclut notre recherche et apporte des perspectives.

1.2. Protection sociale en Afrique

Selon la FAO (2015), « la protection sociale consiste en un ensemble de mesures par lesquelles les pauvres bénéficient d'aides en espèces ou en nature ; les personnes vulnérables sont protégées des risques et les personnes marginalisées jouissent d'une meilleure situation sociale et d'une reconnaissance de leurs droits [...] » (p. xiii).

Ces mesures peuvent être de trois types. D'abord, il y a les mesures d'assistance sociale sous forme de transferts monétaires ou de nature accordés par l'Etat de façon conditionnelle ou non. Ensuite, il y a les programmes d'assurance sociale qui, eux, sont contributifs et assurent une couverture en cas d'accidents ou de chocs ayant un impact sur les revenus ou les conditions de vie des individus. Enfin, il y a la protection des travailleurs qui assure à ces derniers une couverture en cas de chômage, de formations, etc (FAO, 2015). Cet article se concentre sur les transferts monétaires. Originaires d'Amérique Latine, ils furent importés en Afrique par les agences d'aide au développement telle que la Banque Mondiale. Depuis lors, ces programmes continuent d'être diffusés à travers les pays du Sud sous formes diverses afin de s'adapter aux contextes locaux (Olivier De Sardan, 2021).

Dans le rapport mondial de 2020-2022, l'Organisation internationale du travail (OIT) montre que des avancées majeures en protection sociale ont été enregistrées depuis le siècle dernier. Désormais, la majorité des pays du monde dispose de systèmes de protection sociale inscrits dans la législation nationale. Néanmoins, des difficultés persistent engendrant un taux important d'individus ne jouissant pas de ce droit humain. C'est notamment le cas en Afrique où « [...] malgré des progrès significatifs dans l'extension de la couverture sociale, seulement 17,4% de la population est effectivement couverte par au moins une prestation sociale en espèces » (p. 50). Selon Diallo (2020), « l'Afrique apparaît de fait comme un continent en insécurité sociale » (p. 303).

Or, la protection sociale recouvre de nombreux enjeux d'inclusion sociale, mais aussi de réduction de la pauvreté et de croissance économique. Comme mentionné précédemment, elle fait partie intégrante de l'ODD 1 visant l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes (Nations Unies, 2015). De plus, depuis 2015, la Banque Mondiale et l'OIT se sont associés dans un objectif de protection sociale universelle à l'horizon 2030 afin que toute personne dans le besoin puisse bénéficier d'une sécurité et d'un soutien de revenu tout au long de sa vie.

Par ailleurs, l'Union Africaine montre son engagement en faveur d'une telle protection sociale dans son agenda 2063 (OIT, 2021). Dans cette perspective, la plupart des pays s'accordent dès à présent vers un élargissement de leur couverture sociale et une intensification de leurs politiques en la matière (Diallo, 2020).

1.3. Protection sociale au Sénégal

1.3.1. Historique

Au Sénégal, la délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSN) s'engage dans cette voie à travers la stratégie nationale de protection sociale (SNPS) 2016-2035 dans laquelle la protection sociale est perçue comme un levier déterminant dans la croissance du pays, la réduction des inégalités et de la pauvreté en son sein.

Notons que dans ce pays, les mesures de protection sociale sont héritées de l'époque coloniale. Elles traduisaient la volonté des fonctionnaires français expatriés d'avoir les mêmes avantages que dans la métropole. Elles se sont donc ancrées dans une logique de salariat, sont difficiles à étendre au reste de la population et continuent de révéler les rapports de pouvoirs présents au sein de la société sénégalaise (Baumann, 2010). Au Sénégal, comme dans beaucoup de pays africains, le secteur informel est prédominant, notamment dans les milieux agricoles et ruraux, ce qui exclut la majorité des travailleurs des systèmes de protection sociale classiques. Par conséquent, la protection sociale sur base de cotisations directes est faible et imparfaite (Diallo, 2020 ; OIT, 2021).

En 2008, l'initiative 'socle de protection sociale' proposée par le Conseil des Nations Unies fut adoptée par l'Union Africaine sur recommandation de l'OIT. Il s'agit d'un « ensemble de garanties élémentaires de sécurité sociale définies au niveau national visant à assurer au minimum à toute personne, dans le besoin et tout au long de la vie, l'accès à des soins de santé essentiels et à une sécurité élémentaire de revenu qui ensemble, garantissent un accès effectif aux biens et services définis comme nécessaires à l'échelle nationale. » (DGPSN, 2016, p.7). En 2012, l'Alliance Globale pour l'Initiative Résiliente au Sahel⁶ concrétisa l'importance capitale de la protection sociale dans la vie des individus vulnérables (DGPSN, 2016).

Par la suite, c'est dans la vision d'un pays émergent, disposant d'un Etat de droit et d'une société solidaire d'ici 2035, que s'est élaborée la SNPS 2016-2035 citée au préalable. L'approche 'cycle de vie' s'est dégagée comme cadre d'analyse pour cette stratégie car elle met en lumière les disparités entre les divers types de populations pauvres et vulnérables. Par ailleurs, cette approche est de plus en plus utilisée dans les PVD⁷ (DGPSN, 2016 ; République du Sénégal, 2023).

Dans la dernière revue annuelle sur la protection sociale réalisée par la DGPSN en 2023, le bilan est encourageant. Depuis 2013, de nouveaux programmes d'assistance sociale ont été mis en œuvre, à savoir la couverture maladie universelle, la carte d'égalité des chances octroyant diverses aides aux personnes en situation de handicap et le PNBSF, faisant partie des programmes sur lesquels nous allons nous concentrer dans cet article. De plus, une base de données aidant le ciblage des personnes vulnérables a été élaborée et nommée Registre National Unique (RNU). Ces innovations ont permis de nombreuses évolutions en termes d'extension de la couverture sociale dans le pays.

⁶ Alliance internationale qui réunit organisations régionales, gouvernements, bailleurs de fonds et communauté humanitaire, ayant pour objectif d'améliorer la résilience des pays sahéliens (Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), 2024).

⁷ Voir modèle d'analyse basé sur le cycle de vie, annexe A.

1.3.2. Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF)

Le PNBSF est un programme de transferts monétaires mis en place en 2013 par Macky Sall⁸ qui a pour objectif global de « contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des ménages pauvres et vulnérables, à travers un transfert monétaire conditionné à la présence aux séances de sensibilisation afin de renforcer un changement de comportements qui favorise le développement du capital humain de leur membres. » (DGPSN, 2017, p.8). Le PNBSF sénégalais s'inspire directement du programme brésilien *Bolsa Familia* dont l'ampleur de la participation dans la lutte contre la pauvreté et la faim est considérable (Mourão et Macedo, 2012).

Le PNBSF cible les ménages⁹ en situation de vulnérabilité mais aussi les personnes en situation de handicap et s'étend sur tout le territoire national. Le montant perçu par les bénéficiaires est récemment passé de 25 000¹⁰ à 35 000 FCFA¹¹ tous les trimestres (DGPSN, 2021). A l'heure actuelle, 296 000 ménages et 64 000 personnes porteuses de handicap sont ciblés par le programme (DGPSN, 2021). Les ménages éligibles sont sélectionnés au sein du RNU qui cible les individus en situation d'extrême pauvreté grâce à une méthode de ciblage en trois temps : géographique, communautaire et catégoriel (FAO, 2018). La mère de famille est privilégiée comme gestionnaire de la bourse même si cette dernière est destinée au ménage dans sa globalité.

Comme indiqué précédemment, ce programme est conditionnel. En effet, la présence à trois séances de sensibilisation est recommandée pour pouvoir continuer à bénéficier de la bourse (DGPSN, 2017). Cependant, il s'agit d'une conditionnalité souple, aucune sanction n'est prévue en cas d'absence (Banque Mondiale, 2023). Ces séances visent au changement de comportement des bénéficiaires. Les séances portent sur l'inscription des enfants à l'Etat civil, l'éducation et la santé. Elles sont données par des animateurs engagés par des organisations non gouvernementales (ONG) locales et sélectionnés selon certains critères, notamment linguistiques. Des boîtes à images sont utilisées comme support afin que cela soit ludique et compréhensible pour tout un chacun¹².

De plus, le PNBSF est non contributif. C'est-à-dire que les transferts monétaires sont pris en charge par l'Etat et sont versés sans être subordonnés à des cotisations préalables. Ces transferts représentent un peu moins de 2% du PIB du pays (OIT, 2021). L'accompagnement des bénéficiaires à travers les séances de sensibilisations, les besoins et les difficultés rencontrés par le programme, eux, sont financés par la Banque Mondiale¹³. Ce programme représente 0,87% des dépenses de l'Etat et 14% du budget de la SNPS (DGPSN, 2016). Le PNBSF apparaît aujourd'hui comme l'un des transferts monétaires les plus importants d'Afrique de l'Ouest, couvrant plus de 15% de la population dans l'ensemble du pays (Beegle et al. 2018).

⁸ Président du Sénégal entre 2012 et 2024.

⁹ Au Sénégal, le ménage se définit par un ensemble (généralement de grande taille, multigénérationnel et polynucléaire) de personnes partageant les mêmes ressources, vivant sous le même toit et ayant le même chef de ménage (Dasre et al., 2023).

¹⁰ Équivaut à 38,10€.

¹¹ Équivaut à 53,34€.

¹² Informations tirées de l'entretien B avec Leila, chargée de l'accompagnement des bénéficiaires.

¹³ Information tirée d'un entretien informel avec un membre de la DGPSN chargé des paiements.

1.3.2.1.Objectifs et impacts du PNBSF

Le PNBSF est ce qu'on appelle un filet social. Les filets sociaux ont pour objectif d'augmenter la résilience face aux chocs économiques ou climatiques des personnes vulnérables et de freiner la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Gámez et Huchon, 2016). Selon la Banque Mondiale (2018), les filets sociaux sous forme de transferts monétaires sont considérés comme efficaces face à ce type de population car ils offrent une aide rapide aux ménages en situation critique et favorisent la réduction des inégalités, le développement du capital humain, la prévention de la vulnérabilité aux chocs, l'amélioration de la productivité des ménages et l'interruption de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Néanmoins, la littérature nous montre des résultats mitigés concernant l'efficacité du PNBSF.

En effet, lors d'une étude qualitative de terrain réalisée en 2016 par la FAO (2018), divers éléments sur l'utilisation de la bourse et ses effets sur les bénéficiaires ont été mis en avant.

- Premièrement, elle serait majoritairement consacrée aux dépenses liées aux besoins de première nécessité tels que la nourriture et l'hygiène. Notons que, même en recevant la bourse, certains ménages faisant partie des plus vulnérables auraient du mal à répondre à ces besoins de base, durant les périodes de soudure¹⁴ par exemple.
- Deuxièmement, c'est l'éducation des enfants qui semble priorisée par les ménages bénéficiaires. L'étude montre que les ménages pouvaient avoir du mal à assurer cette dépense avant de bénéficier de ce programme.
- Troisièmement, la bourse augmenterait la résistance des ménages face aux chocs. D'une part, en diminuant l'endettement auprès de tiers et, d'autre part, en leur permettant de conserver un nombre immuable de repas, et ce, même en période de crises.
- Quatrièmement, d'un point de vue social, l'étude n'a pas enregistré d'évolution notable dans le statut ou le rôle des femmes, principales bénéficiaires du programme. En outre, la participation économique de celles-ci aux groupes d'épargne et de crédits informels (comme les tontines, par exemple) ne semble pas avoir été encouragée par la bourse.
- Dernièrement, en ce qui concerne l'amélioration des capacités productives, il ressort de cette étude que seule une faible propension de ménages développe de nouvelles activités économiques grâce à la bourse. En outre, les bénéficiaires ne considèrent pas le PNBSF comme un soutien aux investissements productifs, préférant allouer cette ressource aux besoins élémentaires.

Par la suite, une évaluation d'impact quantitative fut menée par la Banque Mondiale (2023). Les données des bénéficiaires ont été comparées doublement. D'une part, avec celles de non-bénéficiaires disposant de caractéristiques semblables et d'autre part, avec leurs réponses avant l'octroi du programme. Le rapport de cette évaluation d'impact amène des résultats sensiblement similaires à celui de la FAO (2018).

¹⁴ Les périodes de soudure se situent avant les premières récoltes de l'année. Les populations font alors face à une pénurie des récoltes précédentes et à une augmentation des prix, pouvant causer la faim (Caritas International Belgique, 2018).

- D'abord, il se dégage une hausse manifeste de la consommation alimentaire des ménages, allant de pair avec des apports nutritifs de qualité supérieure.
- Ensuite, les dépenses en matière d'hygiène et d'éducation arrivent en deuxième position.
- Enfin, une résilience optimisée face aux chocs est également à noter auprès des bénéficiaires.
- Cependant, malgré ces données encourageantes, il semble que l'impact sur la réduction de la pauvreté soit limité. Effectivement, pour la majorité de ces ménages vulnérables, le PNBSF n'aurait pas servi de porte de sortie de la pauvreté. Toutefois, son intensité, elle, aurait été réduite de 10% par le programme.

Ce rapport apporte également davantage d'éléments encourageants relatifs à la productivité des ménages. De nouvelles activités génératrices de revenus (AGR) auraient été développées par les bénéficiaires, à raison d'une augmentation de 30% en comparaison aux non-bénéficiaires. Ce qui laisse imaginer un effet favorable sur le long terme. Par ailleurs, lorsque la bénéficiaire de la bourse est une femme, la détention d'un compte dans un groupe de microfinance augmente doublement dans les ménages bénéficiaires.

En résumé, les principaux effets du PNBSF sont au niveau de la consommation alimentaire, des dépenses sanitaires et de l'éducation des enfants. A l'heure actuelle, il permet de diminuer l'intensité de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des ménages.

Bien qu'il soit présenté comme contribuant à l'avènement d'opportunités économiques pour les bénéficiaires (DGPSN, 2017), le programme n'encourage que faiblement le développement d'AGR dans son accompagnement. En effet, les séances de sensibilisation associées au programme ne traitent pas de l'amélioration de la productivité et ne donnent pas de recommandations dans ce sens. Or, sans cela, sortir de la vulnérabilité sur le long terme peut-être compromis (Banque Mondiale, 2024). Néanmoins, le rapport de la Banque Mondiale (2023) montre un nombre non-négligeable de bénéficiaires qui ont développés des AGR de leur propre chef. Tandis que d'autres auraient sollicité un tel appui (FAO, 2018). Combiner ce programme avec des initiatives favorisant la productivité des ménages semble donc être une alternative pertinente pour promouvoir le développement d'AGR et sortir efficacement ces ménages de la pauvreté (FAO, 2018).

1.3.3. Programme de Protection Sociale Adaptative (PSA)

En 2014, le programme de protection sociale adaptative (PSA) couvrant la région du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) a vu le jour (Le Teuff, 2020).

Outre l'appui apporté au niveau de la consommation, de la sécurité alimentaire et du développement du capital humain, le programme vise à simplifier les investissements au sein d'AGR pour les bénéficiaires de filets sociaux et d'étendre leur portée (Banque Mondiale, 2024).

Un des objectifs du programme de PSA est « d'augmenter la productivité et les revenus tirés des activités économiques des bénéficiaires des filets sociaux, de faciliter la diversification et le lissage des revenus, et d'aider les ménages à gérer les risques et à faire face aux chocs, notamment climatiques » (DGPSN, 2022, p.4). Notons que dans les domaines d'action des programmes de PSA, on perçoit une volonté de se focaliser sur les femmes, leur inclusion productive et leur autonomisation, notamment en les priorisant comme bénéficiaires (Banque Mondiale, 2024).

La région du Sahel fut ciblée pour les défis majeurs dont elle regorge. En effet, sa croissance démographique exponentielle est conjuguée à un taux de pauvreté important. Par ailleurs, le réchauffement climatique se fait ressentir davantage dans cette partie du monde (inondations, sécheresses, etc), entraînant diverses problématiques comme la dégradation des terres cultivables et le déplacement forcé des populations. Par conséquent, une insécurité physique et alimentaire croissante, un fragile niveau de capital humain et une gestion difficile des chocs s’y fait ressentir et y légitimise le programme de PSA (Banque Mondiale, 2024 ; Châtaigner et Chevalier, 2019 ; Ozer et al., 2010).

La PSA est un appui aux politiques sociales mises en place par les gouvernements nationaux. En 2016, la Banque Mondiale a évalué et identifié les principales contraintes défiant la mise à bien de la PSA dans ces pays, il s’agit de difficultés en termes de :

- Moyens de financement ;
- Compétences techniques et de gestion ;
- Accès aux marchés ;
- Disponibilité des intrants ;
- Comportements et aspirations (normes sociales) ;
- Gestion du risque.

(DGPSN, 2022, p.4)

Pour faire face à ces obstacles, des mesures d’accompagnement ont été élaborées :

- Accompagnement et coaching des bénéficiaires ;
- Associations communautaires/villageoises d’épargne et de crédit (ACEC/AVEC) ;
- Sensibilisation communautaire sur les aspirations et normes sociales ;
- Formation en ateliers compétences de vie ;
- Formation en compétences techniques et micro-entrepreneuriales ;
- Octroi d’une subvention productive ;
- Facilitation de l’accès au marché des intrants.

(DGPSN, 2022, p.4)

Ensuite, un libre choix fut laissé à chaque pays en termes de stratégies et de mesures à adopter.

Le financement du programme se fait via des dons directs aux gouvernements concernés afin qu’ils mettent en œuvre leur programme de PSA. Par la suite, ceux-ci sont introduits aux projets du groupe Banque Mondiale afin de les consolider et d’appuyer leur élaboration (Banque Mondiale, 2024).

En définitive, ce programme offrirait des réponses pertinentes aux besoins grandissants de la population sahéenne, en resserrant les liens sociaux au sein des communautés, et en enrichissant la confiance en l’Etat (Banque Mondiale, 2024).

1.3.4. **Projet *Yook Koom Koom* (YKK)**

C'est à travers le projet *Yook Koom Koom* (YKK) que le programme de PSA a été mis en œuvre au Sénégal. Signifiant 'augmenter les revenus'¹⁵ en Wolof¹⁶, son objectif principal est d'« offrir un paquet de mesures d'accompagnement afin de faciliter les initiatives productives des populations pauvres et vulnérables, en premier lieu les ménages bénéficiaires du PNBSF » (DGPSN, 2022, p.2). Ses objectifs spécifiques sont de :

- Sensibiliser et développer un plaidoyer auprès des communautés ciblées sur les aspirations et normes sociales qui pourraient constituer un obstacle à la productivité des ménages pauvres.
- Encourager l'épargne des ménages en situation d'extrême pauvreté à travers la création de groupes volontaires.
- Réaliser les formations en compétences de vie et micro-entrepreneuriat et assurer l'encadrement et le coaching des bénéficiaires des ménages ciblés.
- Impulser des activités productives à travers l'octroi d'une subvention productive.

(DGPSN, 2022, p.2)

Ainsi, le projet cible les ménages bénéficiant déjà du PNBSF et priorise également les femmes pour être allocataire au nom du ménage. Il adopte chaque mesure d'accompagnement présentées ci-dessus, excepté la dernière concernant la facilitation de l'accès au marché des intrants (Le Teuff, 2020).

Les quatorze régions de l'ensemble du territoire sénégalais sont éligibles, soit 529 communes. Ensuite, les quartiers/villages ayant au moins douze bénéficiaires du PNBSF en leur sein sont tirés au sort. Le seuil de douze a été convenu pour disposer d'un minimum de bénéficiaires par quartier/village pour les activités d'accompagnement.

La Banque Mondiale finance ce projet à hauteur d'un financement IDA¹⁷ de 11 250 000 000 FCFA¹⁸ sous forme de crédit mis à disposition de la DGPSN (DGPSN, 2022).

Une phase pilote¹⁹ et une phase préparatoire²⁰ se sont succédées avant d'arriver à la mise en œuvre du projet que nous connaissons aujourd'hui.

A partir de juin 2022 le projet a été mis en œuvre pour une durée de dix-huit mois. Pour cette étape, 45 000 bénéficiaires ont été ciblés. Ce qui fait, cumulé aux 15 000 de la phase pilote, un total de 60 000 bénéficiaires du projet YKK actuellement (DGPSN, 2022).

¹⁵ Traduction libre.

¹⁶ Principale langue parlée au Sénégal.

¹⁷ Association Internationale de Développement faisant partie des institutions de la Banque Mondiale.

¹⁸ Equivaut à 17 145 178,80€.

¹⁹ La phase pilote s'est déroulée de 2018 à 2019 et ciblait 15 000 ménages bénéficiant du PNBSF de quatre zones urbaines et péri-urbaines du pays (Dakar, Kaolack, St Louis et Thiès).

²⁰ En 2021-2022, la phase préparatoire a servi au perfectionnement du projet et au déroulement d'activités préliminaires telles que la révision des outils et la mobilisation des ressources.

Les mesures d'accompagnement des bénéficiaires se font en quatre temps.

- Dans un premier temps, une séance de communication sur le projet est mise en place auprès des communautés dans lesquelles des bénéficiaires ont été sélectionnés. Lors de cette séance, une vidéo de présentation et de fiction montrant des *success stories* est projetée. Ensuite, l'accompagnateur anime un débat. Cette séance est ouverte à tous les membres de la communauté, bénéficiaires comme non bénéficiaires.
- Dans un deuxième temps, les AVEC/ACEC sont constituées. Ces associations ont pour objectif de permettre aux bénéficiaires de YKK de cotiser une petite somme par semaine et de pouvoir faire un crédit à faible taux d'intérêt en cas d'urgence (remboursable en trois mois). Les bénéficiaires se mettent elles-mêmes d'accord de la somme à cotiser. Les réunions hebdomadaires sont assistées par un accompagnateur lors des trois premiers mois, le temps que le mécanisme se mette en place. Ensuite, les trois mois suivants l'accompagnateur ne s'y rend qu'une semaine sur deux. Enfin, les trois derniers mois du cycle, il n'y va qu'une fois par mois. Le cycle prévu pour les AVEC/ACEC est donc de neuf mois. A la fin de celui-ci, les bénéficiaires se distribuent la somme récoltée.
- Dans un troisième temps, un deuxième cycle de neuf mois débute où des formations en compétences de vie et en micro-entrepreneuriat sont données afin de stimuler le développement d'AGR des bénéficiaires en travaillant sur leur estime personnelle, leadership, éducation financière, etc.
- Enfin, durant ce deuxième cycle, l'opérateur de paiement WISE verse 150 000 FCFA²¹ à chaque bénéficiaire via un code reçu par téléphone leur permettant d'aller retirer la totalité de la somme en une fois dans des points de retrait.

Transversalement, un coaching de groupe après chaque réunion AVEC/ACEC est prévu, pour s'assurer de la maîtrise des règles de fonctionnement. De plus, un coaching individuel est proposé sur demande pour appuyer la gestion des AGR ou la résolution de problématiques domestiques directement au sein du ménage bénéficiaire.

En ce qui concerne le personnel de terrain, le cabinet de formation principal a le rôle de former les formateurs des cabinets de formation secondaire et les accompagnateurs ainsi que de réviser les outils nécessaires à ces formations. Ainsi formés, les accompagnateurs gèrent la communication du projet au niveau communautaire, la constitution et l'organisation des AVEC/ACEC ainsi que les séances de coaching collectives dans un premier temps puis individuelles selon la demande. Les formateurs de cabinet de formation secondaire, eux, forment les participants en compétences de vie et en micro-entrepreneuriat YKK (DGPSN, 2022).

Début 2024, le projet a entamé une nouvelle mise à l'échelle ciblant 40 000 nouveaux bénéficiaires pour dix-huit mois. Ensuite, 40 000 personnes seront encore ciblées afin d'arriver au nombre de 140 000 bénéficiaires en 2027, c'est-à-dire à la fin présumée du projet²².

²¹ Equivaut à 228,49€.

²² Informations tirées de l'entretien A avec Amadou, expert en inclusion productive et responsable du projet YKK à la DGPSN.

1.3.4.1.Impacts du projet YKK

Le Burkina-Faso, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont tous les quatre réussi la mise en œuvre de leur programme de PSA respectif. Ensemble, ils comptabilisent un taux très élevé de participation aux diverses activités d'accompagnement prévues par le programme (Banque Mondiale, 2020). Cependant, la littérature est limitée et nous ne disposons que de l'évaluation suivante sur le projet sénégalais.

En 2020, le Teuff réalisa une évaluation qualitative de mise en œuvre du projet YKK en combinant entretiens, *focus groups* et observations. Selon cette étude, l'approche holistique et novatrice du projet est saluée par l'ensemble des acteurs. L'accompagnement sous forme de coaching non-directifs permettrait une autonomisation optimale des bénéficiaires tout en stimulant leur estime d'eux-mêmes. Ce constat s'illustre à travers une augmentation rapide des revenus, particulièrement par le biais d'initiatives comme le développement de nouvelles AGR et l'essor des investissements. En effet, l'autonomisation financière grâce à la création et la gestion d'AGR paraît être le premier atout du projet, suivie d'une confiance personnelle améliorée, et en troisième position seulement, de l'amélioration de la consommation alimentaire, éducative et sanitaire. Notons que les AGR engagées dans le projet sont diversifiées et en partie non-agricoles, ce qui entraîne une importante augmentation des revenus et de la résilience face aux chocs climatiques car ce type d'activité y est moins exposé (Banque Mondiale, 2024).

Un changement de comportement concernant le gaspillage, l'épargne et la stabilité d'emploi se fait également remarquer chez les bénéficiaires. Cette évolution peut s'expliquer par un espoir accru en un avenir meilleur, encouragé par une cohésion sociale importante au sein des ACEC/AVEC et un confort psychosocial optimisé (Le Teuff, 2020).

1.4.Problématique de recherche

1.4.1. Questions de recherche

Cette étude s'inscrit dans un objectif d'évaluation de ces programmes de protection sociale. Ainsi, leur influence dans la réduction de la pauvreté du pays sera analysée en partant du postulat que l'autonomisation des femmes est un moyen pertinent pour y parvenir (Banque Mondiale, 2024). Notre question de recherche centrale est : « Comment les programmes de transferts monétaires et de protection sociale adaptative influencent-ils l'autonomisation économique des femmes au Sénégal ? ».

Au regard des éléments présentés dans la première partie de ce *working paper*, trois sous-questions de recherches ont émergé.

Dans un premier temps, nous avons interrogé, analysé et approfondi les effets du PNBSF seul, au moyen de cette question : « Comment les transferts monétaires du PNBSF influencent-ils l'utilisation des ressources financières des ménages bénéficiaires ? ». Grâce à l'appui d'entretiens exploratoires, l'utilisation de la bourse par les bénéficiaires fut de la sorte interrogée.

A la suite de ces entretiens exploratoires, le développement d'AGR à l'aide de la bourse nous a interpellé. Nous avons alors mené des entretiens ciblés sur l'autonomisation économique des femmes grâce au programme, en nous penchant particulièrement sur l'avènement d'AGR chez les bénéficiaires et l'inclusion financière de celles-ci. Notre deuxième question de recherche s'articule de la façon suivante : « Comment le PNBSF influence-t-il l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires ? ».

Finalement, le projet YKK a été étudié. Nous nous sommes demandé quels apports ce projet a sur le PNBSF en termes d'autonomisation économique des bénéficiaires, en partant de cette question de recherche : « Comment le projet YKK combiné au PNBSF influence-t-il l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires ? ».

1.4.2. Hypothèses établies

L'hypothèse qui porte sur l'utilisation des transferts monétaires du PNBSF est articulée comme suit : « Les transferts monétaires du PNBSF encouragent davantage l'augmentation des dépenses liées à l'alimentation, à l'éducation et à la santé que l'épargne et les investissements ».

De la seconde question de recherche découle l'hypothèse suivante : « Le PNBSF favorise l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires :

1. A travers l'amélioration de leur inclusion financière ;
2. A travers l'avènement d'AGR pour elles-mêmes ou pour leur ménage. »

Enfin, notre dernière hypothèse est que « le projet YKK combiné au PNBSF accélère l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires :

1. En accentuant leur inclusion financière ;
2. En accentuant l'avènement d'AGR pour elles-mêmes ou pour leur ménage. »

1.5. Concepts clés

1.5.1. Autonomisation économique des femmes

Bien qu'elles représentent la moitié de la population mondiale, les femmes souffrent de discriminations liées à leur genre depuis toujours et partout dans le monde. En effet, diverses normes sociales sexistes façonnent encore nos sociétés à l'heure actuelle (Fofana, 2022).

Par exemple, dès le plus jeune âge, l'éducation, la nutrition et les soins de santé des garçons ont tendance à être privilégiés au détriment de ceux des filles entraînant de la sorte, un taux de mortalité plus élevé chez ces dernières. De plus, de nombreuses femmes sont victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques provoquant différents troubles corporels et une plus faible estime personnelle (Nations Unies, 2015).

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (2022) met en avant le concept de « violences fondées sur le genre ». Celles-ci ne se limitent pas aux types de violences citées ci-dessus, mais également à la privation d'accès aux services et ressources de toutes sortes. Cette dynamique est insidieuse et assujettit les femmes et les filles.

Ces problématiques empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel, au même titre que les hommes, notamment sur le marché du travail où elles sont invisibilisées ou exclues (Nations Unies, 2015 ; Ryckmans et Maquestiau, 2008). Par conséquent, depuis quelques années la question de l'autonomisation des femmes et des filles émerge sur la scène internationale laissant apparaître de nombreux enjeux économiques et sociaux.

En effet, la conférence du Caire en 1994 et celle de Beijing en 1995 ont marqué un tournant décisif dans la question des droits des femmes, particulièrement avec l'arrivée de la notion de genre mettant l'accent sur les inégalités hommes-femmes (Ryckmans et Maquestiau, 2008).

En 2000, huit Objectifs Du Millénaire ont été élaborés pour quinze ans. Parmi ces objectifs, le troisième était axé sur l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes (Nations Unies, 2000). Cette avancée fut saluée mais jugée insuffisante par les associations féministes (Ryckmans et Maquestiau, 2008).

En 2015, la problématique persiste et demeure un élément fondamental dans l'atteinte des ODD à l'horizon 2030, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté (Nations Unies, 2015). La notion d'autonomisation des femmes, ou *women empowerment* en anglais, est devenue centrale dans les politiques internationales de développement, particulièrement en Afrique (Aifa et Dognon, 2022).

A la façon d'Alsop et al. (2006) cités dans Aifa et Dognon (2022), nous définissons le concept d'autonomisation comme un processus qui vise à l'autonomie, et ce, à travers le renforcement des capacités et la participation active des individus.

Parmi les nombreuses composantes de l'autonomisation des femmes (Aifa et Dognon, 2022), c'est l'angle économique qui est analysé dans cet article. L'autonomie économique peut se définir par un « accès aux ressources productives et surtout par l'usage et le contrôle durables de celles-ci » (Fofana, 2022, p.163). Elle se construit par l'acquisition de connaissances et de compétences en gestion financière permettant l'émancipation. Les auteures Aifa et Dognon (2022) soulignent la complexité et la multi-dimensionnalité de ce terme qui peut s'avérer complexe à mesurer. Selon elles, l'autonomisation économique des femmes se construit autour de trois dimensions. La première représente les opportunités économiques, qui peuvent être induites par des mesures favorisant l'entrepreneuriat et l'emploi par exemple. La deuxième concerne l'inclusion et la participation des femmes aux décisions et à la gestion financière. Tandis que la troisième est celle d'une évolution dans les statuts légaux des femmes. Ce *working paper* se focalise sur les deux premières dimensions, via l'inclusion financière des femmes et le développement d'AGR par celles-ci.

1.5.1.1. Inclusion financière

Le concept d'inclusion financière est défini par la Banque Mondiale (2024) comme un accès facilité et fiable à divers services et produits financiers (compte bancaire, système d'épargne et de crédit, etc). Il donne la possibilité aux individus de posséder leurs propres ressources productives et d'en avoir le contrôle et l'usage (Fofana, 2022).

Dans le cas des femmes, il s'agit d'un facteur indéniable pour une meilleure autonomie financière et sociale et un préposé essentiel au développement durable et à la réduction de la pauvreté d'un pays (Banque Mondiale, 2024 ; Fofana, 2022). En Afrique de l'Ouest, le travail réalisé par les femmes a une incidence majeure sur les économies nationales et internationales. Pour autant, le manque d'autonomie financière affecte le bon déroulement de leurs activités et le développement de leurs ambitions économiques (Ouattara, 2020). En effet, selon certaines études, les femmes utiliseraient l'argent de façon plus efficiente que les hommes, notamment car elles prioriseraient la santé et l'éducation des enfants (Banque Mondiale, 2012). Tandis que dans le secteur agricole, celles-ci auraient tendance à obtenir une production plus importante que leurs homologues masculins (FAO, 2011). Un accès restreint aux ressources financières ne freine donc pas seulement l'émancipation des femmes, il freine également le développement économique des pays.

En outre, l'inclusion financière des femmes est un paramètre clé dans la plupart des ODD, notamment dans l'ODD 5, présenté préalablement, visant l'autonomisation des femmes et des filles (Nations Unies, 2015). Par-dessus la promotion de leur autonomisation et de l'élévation de leur niveau de vie, l'inclusion financière des femmes participe à bousculer les normes sociales encrées qui voudraient que l'homme seul subvienne aux besoins du ménage, empêchant de la sorte toute émancipation féminine (République du Sénégal, 2022).

Dans l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) les femmes restent exclues de la majorité des structures financières ordinaires (BCEAO²³, 2017). Au Sénégal, cette situation peut s'expliquer par la prédominance des femmes dans le secteur informel et leur taux de chômage important. En effet, en 2022, le chômage chez les jeunes s'élevait à 23,1% et était double chez les femmes par rapport aux hommes. Or, près de 55% de la population est active, parmi la moitié de femmes, ce qui représente une potentielle main d'œuvre non négligeable (République du Sénégal, 2023). Pour contrer ceci, en 2017, la BCEAO a mis en place une stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA dont l'objectif est de renforcer l'accès aux services financiers pour les personnes vulnérables, notamment les femmes. Au Sénégal, la stratégie nationale d'inclusion financière 2022-2026 cible les populations rurales, les jeunes et les femmes en priorité.

A l'origine, c'est la microfinance qui est venue répondre aux problématiques d'inclusion financière auprès des populations vulnérables (Duboz et al., 2023). Par ailleurs, le Sénégal dispose de compétences dans les systèmes de microfinance, ce qui pourrait augmenter l'emploi des services financiers (République du Sénégal, 2022). Néanmoins, alors que le focus est communément fait sur l'accès des femmes à ces systèmes de microfinance, ce n'est pas le seul aspect à prendre en considération. En effet, même lorsque qu'il est garanti, les femmes ont tendance à s'auto-exclure des systèmes de financement classiques et à prendre moins de risques que les hommes. Cette auto-exclusion peut s'expliquer par la socialisation, les convictions religieuses et par une faible estime personnelle (Fofana, 2022 ; Montanari et Bergh, 2019 ; République du Sénégal, 2022).

Par conséquent, les sénégalais qui arrivent à épargner le font généralement hors des institutions financières formelles (République du Sénégal, 2022). De surcroit, les femmes africaines sont connues pour ce type de pratiques (Fofana, 2022). L'épargne se fait prioritairement pour les raisons suivantes, dans l'ordre d'importance : assurer les dépenses alimentaires, les soins de santé, le développement ou l'amélioration d'AGR et la sécurité des revenus (République du Sénégal, 2022). Les systèmes informels d'épargnes et de crédits tels que les tontines permettent de gérer les risques et de disposer de revenus en cas d'incapacité (Diallo, 2020). Diouf (2016) définit la tontine comme une « organisation traditionnelle d'entraide qui peut fournir des fonds sans garantie ni intérêt [traduction libre] » (p. 166).

Pour ce travail, nous allons nous focaliser sur ces systèmes de finance informels car ceux-ci semblent davantage représentatifs de l'inclusion financière des femmes sénégalaises. Nous allons analyser comment la participation aux tontines est influencée par les programmes étudiés et, dans le cas du projet YKK, comment sont appréhendées les ACEC et AVEC.

²³ Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

1.5.1.2.Développement d'AGR

Ait-Bella et Lakhyar (2021) définissent les AGR comme « toute opération qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à transformer des produits en vue de les vendre sur le marché » (p. 635). Ces activités sont soumises à la loi de l'offre et de la demande, dans la mesure où elles apportent un revenu à leur titulaire (Hmimida, 2016). A court terme, elles permettent la production de ressources économiques nouvelles et, à long terme, elles aspirent à lutter contre la vulnérabilité des ménages (Dicko et al., 2024).

Selon Sery (2012) cité dans Ouattara (2020), l'entreprenariat féminin par la création d'AGR est à la base du processus d'autonomisation des femmes et un pilier central dans le développement des pays africains. En effet, pour Buisson (2012), la pratique d'AGR par les femmes est primordiale dans la diminution de la pauvreté des ménages sénégalais. Grâce aux revenus des AGR, les femmes subviennent à leurs besoins et à ceux des enfants, en améliorant la résilience et les conditions de vie de leur ménage quant au logement, la nutrition, l'éducation et la santé (Ait-Bella et Lakhyar, 2021 ; Boureima et al., 2020). Ce levier semble être couramment utilisé dans la lutte contre la pauvreté des PVD. Cependant, pour qu'une AGR puisse efficacement jouer ce rôle, elle doit être rentable et durable. Pour cela, un encadrement pertinent dans le choix, la mise en œuvre et la gestion de l'activité à mener est impératif (Ait-Bella et Lakhyar, 2021).

Montanari et Bergh (2019) confirment que l'accès aux ressources financières ne suffit pas à stimuler la prise d'initiative des femmes, celles-ci disposant d'un faible pouvoir de décision et étant victimes de stéréotypes sur leur aptitude dans la gestion d'activités économiques. Les auteures soulignent les actions en place en faveur de l'autonomisation économique des femmes au niveau des institutions formelles, mais révèlent l'importance d'accentuer le changement au niveau informel. En effet, les politiques de développement ne prennent que rarement en considération les normes et pratiques informelles et religieuses. Or, pour autonomiser économiquement les femmes au niveau communautaire, il est nécessaire de les respecter et d'agir sur les systèmes de croyance caractérisant les femmes comme incapables d'être à la tête d'AGR. Dans l'accompagnement des femmes, une approche pédagogique visant l'augmentation de leur estime personnelle apparaît pertinente pour y parvenir. Boureima et al. (2020) montrent que les groupes de femmes favorisent le renforcement de cette confiance en soi, notamment par le biais de la création de contacts au sein et en dehors de la communauté ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances et savoir-faire.

2. Méthodologie

2.1.Description de la méthode utilisée

Pour ce travail une méthode qualitative fut utilisée. Cette méthode est caractérisée par la volonté de comprendre les expériences vécues par les acteurs en produisant des résultats sans procédures statistiques ou autres moyens quantitatifs (Lejeune, 2019). Lors de notre étude, appréhender la perception des bénéficiaires de tels programmes et filets sociaux fut essentiel pour saisir les impacts de ces derniers.

Pour ce faire, des entretiens semi-directifs individuels ont été menés. Comme l'expliquent Ghiglione et Matalon (1985), l'entretien semi-directif se situe entre l'entretien directif sous forme de questionnaire et l'entretien non-directif dans lequel l'enquêteur se contente de poser une thématique. Dans notre cas, des guides d'entretien ont servi de supports laissant la possibilité de naviguer entre les thèmes et à de nouveaux éléments d'apparaître. De la sorte, un cadre de référence est établi afin que l'interviewé ne

s'éloigne pas du sujet mais puisse amener d'éventuelles nouvelles données inconnues au chercheur. Ce type d'entretien sert à l'approfondissement d'une matière déjà étudiée et connue.

La démarche empirico-inductive adoptée consiste à partir exclusivement des matériaux ethnographiques récoltés sur le terrain pour ensuite aller vers un éclaircissement théorique de ceux-ci. De la sorte, cette méthode, prônée par la *Grounded Theory*, s'oppose à la démarche hypothético-déductive qui s'enracine dans un ensemble d'hypothèses visant à être confirmées ou infirmées par le recueil de données (Glaser et Strauss, 1968).

Notons l'itérativité de notre approche (Lejeune, 2019). En contraste avec la méthode linéaire, l'itérativité se caractérise par des aller-retour entre la littérature et les données récoltées. Ainsi, la littérature scientifique et grise fut consultée tout au long de l'étude afin d'établir un état de l'art approfondi sur le sujet.

2.2.Procédure de collecte de données et caractéristiques de la zone d'étude

Les matériaux ont été récoltés en deux temps. Dans un premier temps, quarante-cinq entretiens semi-directifs avec des bénéficiaires du PNBSF²⁴ ont été réalisés du 27 octobre au 7 novembre 2023. Découlant d'une collaboration entre les Universités de Liège (Belgique) et de Thiès (Sénégal), c'est au sein de villages ruraux de la région de Thiès que la recherche fut effectuée. Notre guide d'entretien portait sur le processus de décision intra-ménage, l'utilisation et l'impact de la bourse sur le niveau de vie des bénéficiaires²⁵. Ces entretiens exploratoires ont laissé se dégager la question de l'autonomisation économique des bénéficiaires par la suite²⁶.

Dans un deuxième temps, la DGPSN a été intégrée dans le cadre d'un stage d'une durée de 2 mois, du 5 février au 29 mars 2024. Un approfondissement des connaissances sur le PNBSF, le projet YKK et sur le fonctionnement d'une telle structure a été permis, notamment grâce à la mise en œuvre d'entretiens formels et informels auprès d'employés de la Délégation. Du fait de leur expertise, ceux-ci peuvent être considérés comme des informateurs privilégiés non-négligeables (Olivier de Sardan, 2008).

Parallèlement, une collecte de données empiriques s'est établie dans un village et dans un quartier de la commune de Yène, située en région de Dakar. Cette zone fut priorisée par sa proximité avec la Délégation et son accès simplifié. Cette collecte a combiné observations participantes et entretiens individuels semi-directifs avec des bénéficiaires du PNBSF et du projet YKK.

L'observation participante, élément de base de toute recherche socio-anthropologique est aussi fondamentale que l'entretien pour saisir la subjectivité des acteurs (Olivier de Sardan, 2008). C'est pourquoi, cette méthode fut adoptée à raison d'une fois par semaine afin d'assister aux réunions de l'association d'épargne et de crédit du quartier (ACEC) et du village (AVEC) de la commune de Yène. Ces associations comptent environ quinze bénéficiaires chacune. Comme le préconise Fainzang (1994), l'établissement d'une relation de confiance lors de cette immersion de terrain était primordial. De la sorte, l'objectif de notre présence devait être explicité de manière détaillée et précise. En outre, la répétition de notre venue a permis le partage, les interactions et l'intégration dans le quotidien des bénéficiaires.

²⁴ Voir codage des entretiens exploratoires, annexe B.

²⁵ Voir guide d'entretien des entretiens exploratoires, annexe C.

²⁶ Voir tableau récapitulatif des entretiens exploratoires, annexe D.

Cinq bénéficiaires faisant exclusivement partie du PNBSF et dix bénéficiaires bénéficiant à la fois du PNBSF et du projet YKK ont été interrogées. Parmi ces dix bénéficiaires du projet YKK, cinq ont également été questionnées sur leur affiliation au PNBSF. En outre, pour examiner les éventuelles différences en fonction du milieu de vie, cinq bénéficiaires ont été sélectionnées en zone péri-urbaine et cinq en zone rurale. Nous avons construit notre guide d'entretien sur base du précédent en axant nos questions sur l'utilisation, l'inclusion financière et le développement d'AGR grâce PNBSF, et sur l'efficacité des ACEC/AVEC, l'accompagnement et les apports perçus du projet sur le PNBSF pour le projet YKK²⁷. Avec l'accord des interviewés, ces entretiens ont été enregistrés et retranscrits²⁸. Notons que nous avons dû recourir à des interprètes pour mener à bien ces échanges. En effet, aucun bénéficiaire ne parlait français. Par soucis d'anonymat, des prénoms d'emprunt seront utilisés tout au long de cet article²⁹.

2.3.Limites et biais de l'enquête

Le biais de la traduction n'est pas à négliger. Comme Changkakot et al. (2012) l'analysent, l'entretien avec traduction part du français et y revient, et ce passage entre la langue minoritaire et la langue officielle peut être épineux. De plus, les interprètes sollicités n'en sont pas de formation et bien que nous partageons la même langue, nous ne faisons pas partie de la même culture. Par conséquent, une mauvaise interprétation des questions posées et, à l'inverse, des réponses reçues n'est pas à négliger. Afin de minimiser les erreurs de traduction, nos entretiens ont été révisés par des étudiants maîtrisant le wolof et le français.

Par ailleurs, les interprètes des entretiens ciblés n'étaient pas inconnus des personnes interrogées et, étant liés au PNBSF (superviseuse des séances de sensibilisation) ou au projet YKK (accompagnateur), les réponses des bénéficiaires ont pu être inconsciemment orientées. Cependant, Changkakot et al. (2012) mettent en évidence l'utilité de la présence d'un tiers connu dans l'élaboration d'une relation de confiance avec les personnes interrogées. Dans notre cas, cela a permis une meilleure introduction et intégration auprès des personnes interrogées car une certaine complicité se dégageait par le statut et l'engagement des traducteurs envers les bénéficiaires.

Néanmoins, un potentiel biais de désirabilité sociale n'est pas à négliger autant dans nos entretiens exploratoires que ciblés. Le biais de désirabilité sociale est la « tendance des individus à sous-estimer (surestimer) la probabilité qu'ils accomplissent une action indésirable (souhaitable) [traduction libre] » (Chung et Monroe, 2003, p. 291). Ce biais montre la tentation de l'Être humain de vouloir paraître plus altruiste et de donner l'impression d'avoir des comportements davantage socialement souhaitables que ce qu'il en est en réalité. Il pourrait se faire ressentir au niveau de l'allocation de la bourse du PNBSF et de la subvention du projet YKK. Pour contrer cela au maximum, nous avons expliqué de façon détaillée la raison de notre venue et notre indépendance avec les institutions chargées des programmes analysés.

Enfin, notre posture de chercheurs universitaires, notre nationalité, notre genre et notre maîtrise du français ont pu influencer nos interactions. Pour minimiser cette distance induite, la communication ne s'est pas limitée aux questions-réponses traduites mais une attention assidue pendant le temps d'attente de traduction, une posture ouverte et une démarche empathique ont été engagées (Changkakot et al., 2012), notamment grâce à l'apprentissage de salutations et autres formules de politesse en wolof.

²⁷ Voir guide d'entretien des entretiens ciblés, annexe F.

²⁸ Voir retranscriptions des entretiens ciblés, annexe G.

²⁹ Voir codage des entretiens ciblés, annexe E.

Dans la suite de ce *working paper*, nous allons présenter et analyser les résultats obtenus lors de nos différentes collectes de données. D’abord, nous développerons les éléments liés à nos entretiens exploratoires et nous en discuterons. Ensuite, nous appuierons nos analyses avec celles des entretiens ciblés sur le PNBSF que nous compléterons avec les apports relatifs au projet YKK. Enfin, nous conclurons ce document et donnerons certaines perspectives.

3. Analyse des entretiens exploratoires

3.1. Résultats des entretiens exploratoires

Ces entretiens furent réalisés dans des villages ruraux de la région de Thiès (Diak Mbodokhane, Gotte, Mbodiène, Mbour Waye, Tianghaye). A l’issue de cette collecte, quarante-cinq bénéficiaires du PNBSF ont été interrogés, quarante-et-une étaient des femmes et quatre des hommes³⁰. Par soucis de cohérence avec le présent sujet de recherche, l’analyse se fera uniquement avec les bénéficiaires féminines.

Tableau 1 - Informations sur les bénéficiaires des entretiens exploratoires

| | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|-----|-----|--|
| Entretien | 1.1 | 1.3 | 1.4 | 1.5 | 1.6 | 1.7 | 1.9 | 1.10 | 1.11 | 1.12 | | | |
| Âge | 35 | 69 | 51 | 60 | 38 | 48 | 36 | 56 | 57 | 50 | | | |
| T. du m.* | 14 | 15 | 15 | 28 | 6 | 10 | 8 | 7 | 12 | 6 | | | |
| Nb a. ** | 6 | 10 | 10 | 6 | 5 | NC | 8 | 5 | 3 | 5 | | | |
| Entretien | 2.1 | 2.2 | 2.3 | 2.4 | 2.6 | 2.7 | 2.8 | 2.9 | 2.10 | 2.11 | | | |
| Âge | 42 | 50 | 61 | 30 | 55 | 60 | 48 | 35 | 45 | 44 | | | |
| T. du m.* | 14 | 12 | 13 | 8 | 11 | 8 | NC | 10 | 10 | 10 | | | |
| Nb a. ** | 6 | 6 | 10 | 7 | 7 | 8 | NC | 2 | 5 | 10 | | | |
| Entretien | 3.1 | 3.2 | 3.3 | 3.4 | 3.5 | 3.6 | 3.7 | 3.8 | 3.9 | | | | |
| Âge | 40 | 67 | 30 | 47 | 41 | 39 | 59 | 47 | 43 | | | | |
| T. du m.* | 18 | 12 | 5 | 4 | 12 | 9 | 9 | 8 | 11 | | | | |
| Nb a. ** | 5 | 10 | 7 | NC | NC | 6 | 1 | 1 | 4 | | | | |
| Entretien | 4.1 | 4.2 | 4.3 | 4.4 | 4.6 | 5.1 | 5.2 | 5.3 | 5.4 | 5.5 | 5.6 | 5.7 | |
| Âge | 42 | 50 | 61 | 30 | 55 | 60 | 48 | 35 | 45 | 44 | 45 | 45 | |
| T. du m.* | 14 | 12 | 13 | 8 | 11 | 8 | NC | 10 | 10 | 10 | 4 | 4 | |
| Nb a. ** | 6 | 6 | 10 | 7 | 7 | 8 | NC | 2 | 5 | 10 | NC | 6 | |

*= taille du ménage.

**= nombre d’année bénéficiant de la bourse.

Lorsque nous avons questionné les bénéficiaires sur leur utilisation de la bourse, la plupart ont déclaré que celle-ci était allouée prioritairement à l’alimentation : « *Ce que je fais en premier depuis que je reçois la bourse, c’est acheter un sac de riz, un bidon d’huile [...] Quand je reçois cet argent-là, j’essaie de satisfaire mes besoins le plus rapidement. Actuellement là quand je vous parle, il ne me reste que 10 000. Du coup, après je vais aller à la boutique acheter les denrées alimentaires qu’il reste pour la maison.* » (Entretien 1.5). Nous constatons lors de ces entretiens que la préoccupation première est d’acheter un sac de riz et un bidon d’huile afin de pouvoir subvenir aux besoins nutritifs de la famille. Une fois cet achat assuré, une grosse partie de la somme est dépensée. Pour certaines, lorsqu’il est combiné à d’autres achats alimentaires : « *L’argent ne rentre même pas à la maison* » (Entretien 1.1).

³⁰ Voir codage des entretiens exploratoires, annexe B.

Néanmoins, l'éducation des enfants semble également rentrer dans les dépenses prioritaires par les bénéficiaires. Elles affirment alors payer les frais de scolarité et les fournitures des enfants avec la bourse : « *Quand je reçois cet argent-là, je fais les dépenses prioritaires. Surtout pour l'éducation des enfants, la nourriture, etc. Ce sont les dépenses prioritaires pour la famille.* » (Entretien 1.6).

Toutefois, l'argent de la bourse peut également servir aux soins des personnes en situation de handicap ou malades chroniques faisant partie du ménage. Lorsqu'un membre de la famille est gravement atteint, il n'est pas rare que l'argent lui revienne complètement. Une bénéficiaire nous explique : « *Quand on reçoit la bourse, c'est juste pour mon enfant parce qu'il est handicapé. Tout l'argent de la bourse part pour mon enfant et ses médicaments.* » (Entretien 3.8). Il est important de mentionner qu'une seule bénéficiaire explique utiliser l'argent de la bourse en cas de problèmes de santé occasionnels dans la famille : « *Si j'ai un enfant qui est malade, j'utilise la bourse pour l'amener à l'hôpital.* » (Entretien 3.1).

Enfin, la bourse peut servir à rembourser les dettes aux proches ou faites à la boutique, mais aussi à payer les factures d'électricité et d'eau (entretien 3.1).

Une partie des enquêtées³¹ ont malgré tout évoqué pouvoir réaliser de faibles investissements, particulièrement dans le développement de petits commerces alimentaires. : « *[...] j'en achète un peu pour mon petit commerce, de temps en temps des légumes si possible, des tamarins, piment, de l'ail, oignon et des bouillons.* » (Entretien 2.3). Des investissements à plus grande échelles sont rares mais possibles, une bénéficiaire nous dit : « *Si la bourse arrive à un moment où il me reste un peu de revenus et que je suis en bonne santé et que je travaille, je vais l'utiliser pour acheter des matériaux que je pourrais revendre ou investir dans les poulaillers. Parfois, en fonction de la situation, tu peux investir 25 000 FCFA et avoir 25 000 comme bénéfices.* » (Entretien 4.2).

Tandis que d'autres³² investissent dans un bien durable, tel que l'aménagement de leur domicile : « *Là comme vous voyez j'essaie d'améliorer nos conditions de vie en construisant de nouvelles chambres. Vous voyez les briques derrière vous ? C'est comme cela que je fais à chaque fois. J'attends qu'il y ait plus de briques pour construire une autre chambre.* » (Entretien 1.11).

Lorsque les revenus sont insuffisants pour épargner ou investir l'argent de la bourse, on remarque chez de nombreuses bénéficiaires, la volonté de pouvoir le faire : « *[...] si on avait augmenté la bourse je pourrais démarrer un business ou un petit commerce qui nous permettrait de compléter les fins de mois.* » (Entretien 1.7).

3.2. Discussion des entretiens exploratoires

A ce stade de la recherche, notre hypothèse est que « les transferts monétaires du PNBSF encouragent davantage l'augmentation des dépenses liées à l'alimentation, à l'éducation et à la santé que l'épargne et les investissements ». Nos résultats ont permis de confirmer cette hypothèse.

Dans l'ordre, l'alimentation, l'éducation et les soins de santé sont les principales sources d'utilisation de la bourse déclarées par nos enquêtées. Ces résultats viennent également appuyer les conclusions des rapports d'évaluation du programme faits par la FAO (2018) et la Banque Mondiale (2023). Néanmoins, il nous paraît pertinent de mettre en lumière un éventuel biais de désirabilité sociale. En effet, comme expliqué précédemment, ce biais se définit par la tendance des individus à vouloir enjoliver leurs

³¹ 15 sur 41, à titre indicatif car notre échantillon n'est pas représentatif de la réalité.

³² 3 sur 41, à titre indicatif car notre échantillon n'est pas représentatif de la réalité.

comportements en fonction des normes sociales encouragées (Chung et Monroe, 2003). Dans notre cas, il se pourrait que les réponses en lien avec l'éducation et les soins de santé soient influencées par les séances de sensibilisation du PNBSF qui portent sur ces thématiques (DGPSN, 2017). Malgré nos explications sur notre indépendance à la DGPSN, notre posture de chercheurs a pu déclencher ce biais chez les bénéficiaires voulant alors paraître les plus bienséants possible. Nous remarquons pourtant que les soins de santé ne sont mentionnés quasiment qu'en cas de maladies pérennes dans le ménage (personnes en situation de handicap ou malades chroniques). Nous pouvons alors estimer une faible incidence de ce biais, concernant la santé tout au moins.

Ces entretiens montrent que les bénéficiaires du PNBSF sont dans une situation critique et que l'apport de la bourse à leurs revenus sert majoritairement à augmenter les dépenses alimentaires. Nous sommes ici dans une logique de survie, où l'important est avant tout de pouvoir nourrir tous les membres du ménage.

Tant dans nos résultats que dans les rapports des institutions de développement cités ci-dessus, le développement d'AGR par certains bénéficiaires est interpellant. Effectivement, bien qu'ils soient minoritaires, une partie de nos enquêtés tentent d'investir l'argent de la bourse. Ces investissements sont minimes et viennent généralement améliorer un commerce agricole déjà existant. Posséder d'autres sources de revenus ou travailler semble donc être une condition pour avoir l'opportunité d'investir cet argent. Malgré cela, de nombreux bénéficiaires témoignant ne pas investir nous ont fait part de leurs ambitions d'investissements, notamment en cas d'augmentation des revenus ou de la bourse.

Ces éléments ont orienté la suite de notre recherche. En effet, nos entretiens ciblés visent à creuser la question du développement d'AGR chez les bénéficiaires ainsi que l'inclusion financière possible grâce au programme, le tout dans une logique d'autonomisation économique féminine.

4. Analyse des entretiens ciblés

Ces entretiens furent réalisés au sein d'un village rural et d'un quartier péri-urbain de la commune de Yène, située en région de Dakar. Dans l'ensemble, quinze entretiens ont été menés auprès de femmes bénéficiaires. Cinq d'entre elles font exclusivement partie du PNBSF et dix bénéficient à la fois du PNBSF et du projet YKK. Parmi ces dix dernières, cinq ont également été questionnées sur leur affiliation au PNBSF³³.

De plus, deux entretiens ont été réalisés avec des membres de la DGPSN, Leila et Amadou. Leila est chargée de l'accompagnement et du renforcement du capital humain des bénéficiaires du PNBSF ainsi que de l'appui et de la mise en œuvre des formations du projet YKK. Elle est également point focal genre au sein de la Délégation et étudie cette dimension dans les programmes et projets de protection sociale. Tandis qu'Amadou est expert en inclusion productive et chargé d'appuyer la DGPSN dans la coordination et la mise en œuvre du projet YKK.

³³ Voir codage des entretiens ciblés, annexe E.

Tableau 2 - Informations sur les bénéficiaires des entretiens ciblés

| | | | | | | |
|-----------------------------|------------|-------------------------|-------------|------------------|------------------|-------------------|
| Bénéficiaires PNBSF | Entretien | 1.1 - Fatou | 1.2 - Sana | 1.3 - Khadija | 1.4 - Aminata | 1.5 - Gina |
| | Âge | 50 | 69 | 66 | 65 | 62 |
| | T. du m. * | 15 | NC | 8 | 5 | NC |
| | Nb a. ** | 3 | 8 | 10 | 10 | 8 |
| Bénéficiaires YKK - ACEC | Entretien | 2.1 – Mame Diarra | 2.2 - Nina | 2.3 - Tania | 2.4 - Awa | 2.5 - Aissatou |
| | Âge | 69 | 33 | 53 | 49 | 65 |
| | T. du m. * | 8 | 9 | 16 | 11 | 15 |
| | Nb a. ** | 6 | 1 | 6 | 5 | 5 |
| Bénéficiaires YKK - AVEC | Entretien | 3.1 – Amina | 3.2 - Astou | 3.3 - Bathia | 3.4 - Tièna | 3.5 - Ndeye |
| | Âge | 47 | 30 | 40 | 48 | 30 |
| | T. du m. * | 13 | 14 | 13 | 21 | 22 |

*= taille du ménage.

**= nombre d'année bénéficiant de la bourse.

4.1. Résultats des entretiens ciblés relatifs au PNBSF

En ce qui concerne l'utilisation de la bourse, celle-ci semble majoritairement allouée aux dépenses quotidiennes du ménage et aux besoins prioritaires. Tout d'abord, en matière d'alimentation : « *J'achète de quoi nourrir mes enfants car mon mari est décédé. Du riz, de l'huile, voilà pour nourrir mes enfants.* » (Fatou, bénéficiaire PNBSF). Ensuite, c'est la scolarité des enfants qui prendrait une part importante de cette dépense : « *J'ai un enfant qui est en âge d'aller à l'école donc quand je reçois la bourse parfois j'utilise l'argent pour lui acheter des cahiers, des stylos, des fournitures quoi.* » (Sana, bénéficiaire PNBSF). Enfin, les soins de santé nécessaires aux membres du ménage peuvent être assurés par la bourse : « *J'achète des médicaments pour mon enfant qui est malade.* » (Khadija, bénéficiaire PNBSF).

Leila nous explique que cette tendance dans l'utilisation de la bourse est connue par la DGPSN. Selon elle, elle pourrait être due aux séances de sensibilisation traitant de l'éducation et de la santé. Ces dernières orienteraient la façon dont les bénéficiaires perçoivent l'utilité de la bourse et la dépensent, bien qu'aucune recommandation précise ne soit donnée quant à l'allocation de cet argent. Quand la question est posée aux bénéficiaires, leurs réponses montrent qu'elles l'associent bien aux besoins du ménage : « *[...] on m'a dit d'utiliser l'argent des bourses familiales pour la famille et pas pour d'autres choses* » (Gina, bénéficiaire PNBSF).

Enfin, l'arrivée de cette somme peut aussi être l'occasion d'alléger les dettes effectuées en amont : « *Grâce à la bourse je peux rembourser mes dettes à la boutique, parce que quand je vais à la boutique je prends des choses que je rembourse quand je perçois la bourse.* » (Sana, bénéficiaire PNBSF).

Par la suite, nous avons donc interrogé le développement possible d'AGR grâce au programme. Plusieurs enquêtées déclarent avoir pu améliorer ou diversifier un commerce agricole déjà existant, Aissatou explique : « *[...] à travers la bourse je me permets d'acheter en gros les marchandises que j'achète. Je peux acheter beaucoup de choses et les stocker.* » (Aissatou, bénéficiaire PNBSF + YKK). L'optimisation de ce commerce a eu des effets notables sur la vulnérabilité de certaines : « *C'est à partir de ce moment que j'ai pu augmenter mes revenus* » (Mame Diarra, bénéficiaire PNBSF + YKK).

Quelques bénéficiaires³⁴ affirment avoir pu débiter une AGR : « *Oui, c'est avec l'argent de la bourse que j'ai commencé à pratiquer le commerce de produits halieutiques.* » (Sana, bénéficiaire PNBSF). Pour Nina, l'arrivée du PNBSF a même créé l'opportunité de changer de travail « *Avec le cosmétique, j'avais beaucoup de crédits, les gens me demandaient beaucoup d'emprunts donc à partir de ce moment, j'ai arrêté ça et je suis allée dans les oranges. J'ai commencé à vendre des fruits, des jus, etc.* » (Nina, bénéficiaire PNBSF + YKK).

En termes d'inclusion financière, nous relevons que l'argent de la bourse peut accroître la cotisation au sein de tontines : « *Je cotise avec l'argent de la bourse et avec l'argent de la vente de couscous.* » (Khadija, bénéficiaire PNBSF).

4.2. Résultats des entretiens ciblés relatifs au projet YKK

Désormais, nous allons présenter les résultats obtenus à propos du projet YKK. L'ensemble des bénéficiaires sont accompagnés par le même superviseur et reçoivent le programme depuis un an, elles sont donc au troisième mois du second cycle et ont reçu les formations en micro-entrepreneuriat et en compétences de vie, ainsi que la subvention de 150 000 FCFA³⁵.

Nous n'avons pas observé de différences majeures entre les réponses obtenues selon le milieu de vie (village ou quartier). Notons simplement que lors de nos observations, nous avons remarqué que le montant épargné par les bénéficiaires était différent. Alors qu'il s'élevait de 3000³⁶ à 5000 FCFA³⁷ par semaine dans le village, il était seulement de 1000³⁸ à 3000 FCFA en zone péri-urbaine.

En outre, l'engouement des bénéficiaires à nous parler du projet YKK est un élément important qui ressort de nos observations, et qui contraste avec les entretiens réalisés auprès des boursières du PNBSF.

Concernant l'inclusion financière des bénéficiaires, les ACEC/AVEC semblent constituer une opportunité d'épargne et de crédits efficace, aisée et fiable : « *C'est très bon parce que ça me permet d'épargner chaque semaine, d'autant plus que si j'ai des dettes ici, je peux prendre l'argent, faire mes dépenses et après je rembourserai. Ça m'a beaucoup aidé aussi côté financier. Ça me permet d'épargner quelque chose chaque semaine, mes bénéfices.* » (Aissatou, ACEC). Par ailleurs, elles expliquent qu'en comparaison aux tontines, les AVEC/ACEC sont davantage profitables : « *Il y a une différence avec l'AVEC parce qu'aux tontines, on ne recevait pas notre argent correctement, il n'y a pas de sérieux là-bas, ni de respect des participations. Donc avec l'AVEC, je me suis sentie beaucoup mieux qu'avec les tontines.* » (Ndeye, AVEC). Selon Amadou : « *C'est mieux organisé que les tontines, les tontines c'est à tour de rôle, tu épargnes et c'est à tour de rôle que tu as ton argent.* » (Amadou, membre de la DGPSN).

L'enthousiasme des bénéficiaires est tel qu'elles projettent déjà de continuer l'activité une fois le projet terminé : « *Même quand ce sera terminé, on va continuer, c'est déjà décidé.* » (Amina, AVEC). Situation qu'Amadou semble avoir prédit : « *Ces femmes-là ont maintenant le réflexe d'avoir un projet sur neuf mois, donc elles vont continuer d'épargner pour le changement.* » (Amadou, membre de la DGPSN). Il ajoute : « *L'épargne a commencé à prendre du volume, ça c'est un résultat indéniable donc de ce point de vue, il y a vraiment une inclusion financière de ces femmes-là.* » (Amadou, membre de la DGPSN).

³⁴ 3 sur 10, à titre indicatif car notre échantillon n'est pas représentatif de la réalité.

³⁵ Equivaut à 228,49€.

³⁶ Equivaut à 4,57€.

³⁷ Equivaut à 7,62€.

³⁸ Equivaut à 1,52€.

En termes d'AGR, les bénéficiaires déclarent qu'au moins une partie des 150 000 FCFA de la subvention ont été dépensés dans leur développement. Certaines ont amélioré un commerce existant tandis que d'autres ont mis de nouveaux projets sur pieds. C'est le cas de Tania qui a souhaité débiter la vente de jus frais : « *Quand j'ai reçu ma subvention, je suis allée en ville pour acheter des sacs de pain de singe, de bissap, des kilos de tamarin, de sucre et le matériel : les tamis, les seaux, ...* » (Tania, ACEC). Néanmoins, l'ensemble des enquêtées travaillait avant le début du projet, ce qui leur laissa la possibilité d'améliorer leurs rendements : « *J'avais des problèmes pour diversifier mes marchandises. Mais grâce au projet YKK, j'ai su augmenter aussi mes marchandises. Avant j'achetais des kilos d'oranges, maintenant j'achète des sacs. Au lieu d'acheter 1kg, maintenant j'en achète 10kg. Les œufs, maintenant j'achète 10 tablettes.* » (Mame Diarra, ACEC).

Les rencontres faites grâce au projet ont également pu créer des collaborations dans la mise en place d'AGR : « *Avec une autre participante de l'AVEC, on est voisines et on a décidé d'aller au champ pour faire des productions entre nous.* » (Astou, AVEC). Enfin, de nouvelles ambitions et perspectives d'avenir professionnel ont émergé : « *Je vais continuer, mais dans l'avenir d'ici peu de temps, je vais commencer une autre activité avec le poisson séché.* » (Nina, ACEC).

Ce développement important d'AGR paraît motivé par l'accompagnement reçu : « *Si je n'avais pas eu ça, j'aurais fait du gaspillage, comme tout le monde. Mais grâce à la formation et à l'encadrement du projet et de ma fille, j'ai su organiser.* » (Tania, AVEC). De surcroît, Amadou met en avant l'optimisation de l'entrepreneuriat féminin permis par le projet : « *[...] une femme qui avec cet argent-là a investi un peu sur les transformations de produits agricoles. Elle a préféré, elle, monter sur la chaîne de valeurs. Parce que dans ce projet-là, on encourage les femmes à aller dans les autres maillons que la production quoi.* » (Amadou, membre de la DGPSN). De plus, nos enquêtées remarquent une meilleure gestion financière : « *[...] au début j'étais aveugle mentalement, je ne savais pas comment utiliser mon argent. Maintenant, je me suis réveillée.* » (Ndeye, AVEC).

Sur le long terme, tous ces éléments ont impacté les conditions de vie des bénéficiaires, notamment à travers l'investissement dans des biens durables, l'accès aux ressources électriques, ou encore l'agrandissement du lieu de vie : « *J'ai acheté des meubles, auparavant je n'avais pas de meubles.* » (Ndeye, AVEC) ; « *Au début, il n'y avait pas de courant chez moi, maintenant il y a le courant. D'autant plus que bientôt je vais acheter une télé pour permettre aux enfants de regarder le journal...* » (Amina, AVEC) ; « *J'ai pu construire des chambres car il n'y avait pas beaucoup de chambres.* » (Tièna, AVEC).

Quand nous questionnons les bénéficiaires sur les apports du projet YKK sur le PNBSF, les réponses sont unanimement positives, Nina explique : « *Il y avait des problèmes avant la bourse mais quand la bourse est venue, ça a réglé les petits problèmes mais encore YKK a réglé les gros et graves problèmes. Comme son nom l'indique : augmentation des revenus !* » (ACEC). Pour Leila, « *[...] la bourse, tu prends ton initiative, tu n'as pas de formation, tu mènes des activités naturellement. Alors que YKK, on te met sur la voie, on te demande d'élaborer un plan d'affaire. Comment investir ? Est-ce qu'il faut acheter un stock ?* » (Leila, membre de la DGPSN). Pour terminer, Tania nous confie « *Je suis soulagée, contente, oui. Je me sens autonomisée quoi.* » (Tania, ACEC).

4.3. Discussion des entretiens ciblés relatifs au PNBSF

Notre étude s'inscrit dans la continuité des évaluations du PNBSF sénégalais. A l'heure actuelle, seuls deux rapports officiels traitent des impacts du programme. La FAO qui a mené en 2016 une enquête qualitative de terrain à Gossas et Tambacounda (régions du centre et du Sud-Est du Sénégal) (FAO, 2018) et la Banque Mondiale qui fut à la tête d'une évaluation d'impact quantitative représentative de

l'ensemble du territoire national en 2023. Notre recherche est innovante dans la mesure où elle apporte des données empiriques et une analyse qualitative récentes de la région Ouest du pays (en périphérie de Dakar et Thiès).

Les résultats sur l'affectation principale de la bourse sont venus consolider ceux de nos entretiens exploratoires ainsi que notre première hypothèse : « les transferts monétaires du PNBSF encouragent davantage l'augmentation des dépenses liées à l'alimentation, à l'éducation et à la santé que l'épargne et les investissements ». Pour autant, nous ne sommes pas en mesure de trancher si l'affectation de la bourse à la santé et l'éducation est réelle et influencée par les séances de sensibilisation ou de l'ordre d'un biais de désirabilité sociale. Quoi qu'il en soit, une logique de survie se dégage également du discours de ces bénéficiaires, accordant leur priorité aux dépenses liées aux besoins de première nécessité.

Pour répondre à notre deuxième hypothèse, à savoir « le PNBSF favorise l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires :

1. A travers l'amélioration de leur inclusion financière ;
2. A travers l'avènement d'AGR pour elles-mêmes ou pour leur ménage. », nous avons questionné ces deux paramètres, ce qui a permis de faire émerger de nouveaux éléments intéressants.

Parmi les bénéficiaires enquêtées, une partie déclare développer des AGR. Ces témoignages corroborent avec les résultats du rapport d'évaluation d'impact du PNBSF de la Banque Mondiale (2023), les AGR sont minoritaires mais bien présentes. Généralement, celles-ci sont de nature agricole et viennent diversifier ou améliorer un commerce existant. Néanmoins, nous avons également pu interroger des bénéficiaires qui ont débuté une AGR grâce à la bourse. En outre, en termes d'inclusion financière, on constate que certaines utilisent l'argent du PNBSF pour cotiser au sein de tontines. Nous pouvons supposer que cette pratique augmente l'épargne et donc les possibilités d'obtenir des micro-crédits.

Nous analysons la présence possible d'un biais venant des bénéficiaires recevant les deux programmes. En effet, certaines de leurs réponses semblent plus encourageantes que celles des femmes bénéficiant uniquement du PNBSF. Il peut être difficile pour ces doubles allocataires de distinguer les apports des programmes, notamment car nous supposons que les enseignements reçus grâce au projet YKK peuvent être transposés à l'utilisation de la bourse. Lors de nos entretiens exploratoires, nous n'avons pas considéré cette éventualité, ce qui limite fortement l'analyse de ce biais.

Depuis l'avènement de l'Etat providence, l'idée que les personnes pauvres deviendraient subordonnées aux aides de l'Etat et ne chercheraient pas à trouver de l'emploi ni à sortir de cette situation est répandue (Schnapper et Villac, 1989). Selon cette théorie, « les paramètres de soutien du revenu des programmes d'aide encourageaient la dépendance en pénalisant les comportements favorisant une plus grande autonomie financière » (Fortin, 1997, p. 559). Or, les résultats présentés ci-dessus viennent confronter ce postulat. Les bénéficiaires tentent de développer des AGR, ou ambitionnent de le faire. Cependant, la seule volonté des bénéficiaires ne suffit pas à permettre l'augmentation de la productivité de tous les ménages. La somme perçue par les bénéficiaires est faible et leur laisse une marge de manœuvre minime compte tenu de la logique de survie dans laquelle ils se trouvent.

En résumé, bien que le PNBSF favorise la productivité des bénéficiaires et leur inclusion financière, ce n'est pas sa cible première et de ce fait, il n'agit pas directement sur ce point (DGPSN, 2017). Ainsi, la PSA, en ciblant l'autonomisation économique des bénéficiaires et en tentant de leur apporter un accompagnement complet tant dans la mise en œuvre que dans la gestion d'AGR (Banque Mondiale, 2024 ; DGPSN, 2022), prend du sens et de l'importance dans le contexte sénégalais.

4.4. Discussion des entretiens ciblés relatifs au projet YKK

4.4.1. Apports du projet YKK au PNBSF

Reprenons notre hypothèse, « le projet YKK combiné au PNBSF accélère l'autonomisation économique des femmes bénéficiaires :

1. En accentuant leur inclusion financière ;
2. En accentuant l'avènement d'AGR pour elles-mêmes ou pour leur ménage. ». Nos résultats appuient cette hypothèse en révélant les multiples apports du projet YKK sur le PNBSF en matière d'autonomisation financière. Notre recherche confirme également les conclusions de l'évaluation de mise en œuvre du projet YKK réalisée par Le Teuff (2020). Cependant, contrairement à la littérature existante, nous mettons ici en perspective les deux programmes.

Tout d'abord, tout comme Le Teuff (2020), nous relevons la place centrale de l'accompagnement du projet YKK dans l'autonomisation économique des bénéficiaires. En effet, bien que le PNBSF permette une certaine autonomisation financière, celle-ci est moindre car non-encadrée. Le projet YKK dispose d'un accompagnement visant l'inclusion productive des bénéficiaires sur le long terme tandis que le PNBSF apporte une aide régulière mais sans véritable recommandation quant à son utilisation. Les montants transférés sont également différents. Alors que le PNBSF verse un faible montant³⁹ tous les trimestres, le projet YKK octroie une somme conséquente⁴⁰ en une fois. Il est important de garder en tête que ces deux programmes n'ont donc pas les mêmes objectifs initiaux.

Par ailleurs, rappelons qu'il ne suffit pas de vaincre les obstacles d'accès aux ressources monétaires pour autonomiser économiquement les femmes, celles-ci étant victimes de barrières sociales et sociétales restreignant leur inclusion productive et financière (Fofana, 2022 ; Montanari et Bergh, 2019). Ainsi, en améliorant uniquement l'accès des femmes aux ressources, le PNBSF n'est pas en mesure d'autonomiser efficacement ces dernières. Montanari et Bergh (2019) démontrent l'importance de changer les mentalités au niveau informel pour y parvenir, notamment en respectant les normes culturelles et traditionnelles de la communauté. Il s'agit ici d'un point fort du projet YKK qui favorise l'inclusion financière des bénéficiaires dans un espace connu et sécurisant se rapprochant des systèmes de tontines établis depuis des années (Diallo, 2020) plutôt que dans la sphère formelle de laquelle les femmes ont tendance à s'auto-exclure (Fofana, 2022 ; Montanari, 2019). De la sorte, le programme de PSA permet de changer la perception des activités économiques menées par des femmes, au sein même des communautés (Banque Mondiale, 2020). Le Teuff (2020) rend également compte du changement dans la représentation de la mère de famille. Les jeunes filles affichent de la fierté envers elles et projettent davantage d'ambitions économiques pour leur avenir personnel. Enfin, en se voulant proche des individus, l'impact de ce type de projet paraît exponentiel et forge l'estime personnelle des bénéficiaires (Le Teuff, 2020) ainsi que la confiance envers les institutions gouvernementales (Montanari et Bergh, 2019).

Ensuite, contrairement au PNBSF qui favorise d'abord l'augmentation des dépenses de première nécessité, le développement d'AGR et l'augmentation des investissements se présentent ici comme premier atout du projet YKK. De plus, les AGR sont diversifiées et pas seulement agricoles comme celles du PNBSF. De la sorte, leur résistance face aux chocs climatiques est meilleure (Banque Mondiale, 2024), ce qui entraîne une résilience supérieure et une baisse de la vulnérabilité des individus. Ait-Bella et Lakhyar (2021) pointent l'importance du soutien technique dans l'accompagnement des

³⁹ 35 000 FCFA, ce qui équivaut à 53,34€.

⁴⁰ 150 000 FCFA, ce qui équivaut à 228,49€.

bénéficiaires à réaliser des AGR pérennes et rentables, particulièrement dans l'étude, la mise en œuvre et la gestion de tels projets. Les auteurs insistent sur la nécessité d'une combinaison d'appuis monétaires et techniques dans l'avènement de tels AGR et ainsi, dans la réduction de la pauvreté des ménages bénéficiaires.

Enfin, nos enquêtées témoignent d'une meilleure gestion financière cumulée à l'extension de l'épargne et des crédits. Le coaching et la cohésion sociale importante aux seins des ACEC/AVEC pourraient expliquer cette tendance (Le Teuff, 2020). D'après Boureima et al. (2020), les groupes de femmes offrent la possibilité de créer des relations solides dans la communauté comme en dehors, ce qui favorise l'acquisition de nouvelles compétences et savoir-faire tout en renforçant la confiance en soi et l'inclusion financière et productive.

En définitive, les deux programmes semblent complémentaires. En effet, le projet YKK est relativement court (dix-huit mois) mais dispose d'un accompagnement efficace en matière de gestion financière et d'inclusion productive, notamment grâce à des systèmes d'épargnes et de crédits répondant aux attentes des populations vulnérables ainsi qu'une aide adaptée dans le développement d'AGR. Le PNBSF apporte des ressources monétaires régulières et prévisibles dont l'utilisation peut être optimisée grâce au projet YKK. De la sorte, cette association permet une amélioration des dispositifs de lutte contre la pauvreté au Sénégal.

4.4.2. Réflexions sur le projet YKK

Cependant, certaines réflexions sur le projet YKK se dégagent de notre recherche. Premièrement, l'âge des bénéficiaires. Nous constatons que nos interviewées ont entre 30 et 69 ans avec un âge moyen de 46 ans⁴¹. Le fait qu'un projet visant l'inclusion productive ne priorise pas les jeunes générations est interpellant. D'une part, passé un certain âge, les comportements et habitudes des individus sont plus difficilement modulables (Marchand, 2008). Cette résistance au changement encourage l'implantation de tels projets auprès des plus jeunes. D'autre part, même en partant du postulat d'une bonne réception des enseignements du projet, la question de la pérennité se pose. Certaines femmes approchent d'un âge critique pour travailler, elles ne pourront pas mettre à profit les enseignements durant une période étendue. Il leur appartient alors de transmettre ou non ces apprentissages, avec les biais que cela peut entraîner. Nous pouvons voir dans cette stratégie un « gaspillage » de temps et d'argent pour le projet.

Deuxièmement, l'inclusion financière permise par le projet est à nuancer dans la mesure où les bénéficiaires doivent obligatoirement retirer la totalité de la subvention de 150 000 FCFA en une fois. En effet, ils reçoivent un code sur leur messagerie de téléphone portable à présenter dans un point de retrait de l'opérateur de paiement WISE afin de retirer cette somme. Cet argent n'est pas déposé sur un compte permettant le libre choix de retrait du montant souhaité, élément qui aurait rendu l'inclusion financière optimale mais trop complexe d'après Amadou (membre de la DGPSN).

⁴¹ Selon les données de 2021, l'espérance de vie à la naissance au Sénégal est de 67ans (Banque Mondiale).

Troisièmement, bien que les AGR liées au projet YKK sont davantage diversifiées que celles liées au PNBSF, nous comptons peu de bénéficiaires montant significativement sur l'échelle de l'entrepreneuriat en proposant des produits non agricoles ou transformés. Or, la combinaison production, transformation et commercialisation permet de maximiser les bénéfices (Youl et al., 2017), là où les femmes s'arrêtent souvent à la commercialisation de denrées, produites ou non. Les accompagnateurs du projet n'étant pas en mesure de donner des formations professionnelles, les bénéficiaires persistent dans les domaines connus et ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir plus d'informations sur un métier précis (entretien Amadou, membre de la DGPSN). Selon Amadou, cette lacune du programme est connue et devrait être réglée dans une prochaine mise à l'échelle du projet.

5. Conclusion et perspectives

La démarche de ce *working paper* consistait en l'analyse de deux programmes de protection sociale sénégalais, le PNBSF et le projet YKK. Nous avons questionné leur incidence dans l'autonomisation économique féminine, à travers l'inclusion financière et le développement d'AGR. Le recueil de discours auprès de femmes bénéficiaires du PNBSF et du projet YKK nous a permis de répondre à notre problématique, à savoir « Comment les programmes de transferts monétaires et de protection sociale adaptative influencent-ils l'autonomisation économique des femmes au Sénégal ? », en nous focalisant sur leur perception.

A l'aide de nos entretiens exploratoires, nous avons pu identifier l'avènement d'AGR grâce au PNBSF, bien qu'il ne s'agisse pas de l'objectif principal de ce programme. Par la suite, nos entretiens ciblés sont venus confirmer ce phénomène et amener d'autres éléments relatifs à l'inclusion financière des bénéficiaires, à savoir l'augmentation des cotisations au sein de tontines. Ces éléments ont démontré la volonté des populations pauvres et vulnérables de sortir de cette situation, mais également leur manque de moyens techniques et financiers pour y parvenir. En effet, nous constatons une logique de survie auprès de ces individus qui dépensent prioritairement l'argent reçu pour les besoins de première nécessité du ménage (nourriture, éducation des enfants et soins de santé).

Par la suite, nous avons étudié le projet YKK. Ce projet de PSA, ayant pour objectif l'autonomisation et l'inclusion productive des bénéficiaires par le biais d'enseignements et d'activités d'épargne et de crédits collectifs, a montré sa pertinence dans le contexte sénégalais en tant qu'appui au PNBSF. L'accompagnement prévu par le projet soutient le développement d'AGR et l'accroissement de l'épargne en transmettant des connaissances en gestion financière et en marketing aux bénéficiaires. Une des forces principales de ce projet réside dans sa capacité à considérer les normes traditionnelles et culturelles des communautés visées en les respectant et en y amenant un cadre connu et sécurisant. De plus, les apprentissages accumulés grâce au projet YKK vont pouvoir être investis sur le long terme via le programme de bourse. La combinaison du projet YKK et du PNBSF semble donc soutenir efficacement l'autonomisation économique des femmes, tant dans la mise en œuvre d'AGR que dans leur inclusion financière.

Néanmoins, nous soulevons certaines réflexions concernant le projet YKK. D'abord, le projet ne cible pas les bénéficiaires en fonction de leur âge. Une fois sélectionné, un agent accompagne le ménage dans le choix du ou de la bénéficiaire du projet en priorisant les femmes, mais la composante de l'âge n'est pas ajoutée dans cette décision. Or, désigner des femmes jeunes et en début de carrière pourrait maximiser l'efficacité et la pérennité du projet. Ensuite, le retrait de la totalité de la subvention de 150 000 FCFA en une fois induit une inclusion financière limitée, qui serait optimisée par le dépôt de cet argent sur un compte bancaire. Enfin, concernant l'avènement d'AGR suite au projet, nos résultats révèlent une prévalence de petites activités agricoles et commerciales ne permettant pas des bénéfices importants. Cependant, l'ajout d'une formation professionnelle adaptée à la population en vue de lui faire grimper les échelons de l'entrepreneuriat semble faire partie des préoccupations de la DGPSN.

Pour terminer, quelques perspectives découlent de cette recherche. Notre étude ayant été réalisée dans une zone restreinte et à proximité de grandes villes (Dakar et Thiès), nous intéresser à d'autres régions du pays permettrait de compléter nos résultats. D'autre part, ces mesures de protection sociale étant présentes dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, une recherche étendue aux pays limitrophes décèlerait les similitudes et contradictions par rapport au cas du Sénégal. Enfin, la suite de notre recherche pourrait se pencher sur les décisions financières intra-ménage et sur le rôle de la femme dans celles-ci, ainsi que sur les éventuelles différences avant et après l'arrivée des programmes.

Bibliographie

- Aifa, E., et Dognon, Y., 2022. « L'autonomisation de la femme : survol théorique sur la complexité et la mesure du concept ». *Alternatives managériales et économique (4)* : 523-541.
- Ait-Bella, H., & Lakhyar, Z., 2021. « Le rôle des Activités Génératrices de Revenus dans l'atténuation de la pauvreté : modélisation économétrique et prédiction des probabilités d'atténuation. » *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(5) : 633-643.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2021, Enquête hominisée sur les Conditions de vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal. Rapport final.
- Banque Mondiale, 2012, Rapport sur le développement dans le monde 2012 : égalité des genres et développement.
- Banque Mondiale et OIT, 2015, A shared mission for universal social protection.
- Banque Mondiale, 2018, La protection sociale dans le monde.
- Banque Mondiale, 2020, « Les mesures d'accompagnement productives dans le sahel : une approche intégrée pour promouvoir les activités économiques des ménages pauvres et vulnérables », *Sahel Adaptive Protection Program* : 1-4.
- Banque Mondiale, 2021. « Données du Sénégal », <https://donnees.banquemondiale.org/pays/senegal>, consulté le 20 avril 2024.
- Banque Mondiale, 2023, Rapport d'évaluation d'impact du programme national du bourses de sécurités familiale.
- Banque Mondiale, 2024, « Programme de PSA au Sahel », <https://www.banquemondiale.org/fr/programs/sahel-adaptive-social-protection-program-trust-fund/overview>, consulté le 5 mars 2024.
- Banque Mondiale, 2024, « Inclusion financière : L'inclusion financière est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité », <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/financialinclusion/overview>, consulté le 15 avril 2024.
- Baumann, E., 2010. « Protections sociales en Afrique subsaharienne : le cas du Sénégal », *Fondation Jean-Jaurès* : 1-19.
- Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 2017, Stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA.
- Beegle, K., Coudouel, A., Monsalve, E., 2018, *Realizing the Full Potential of Social Safety Nets in Africa*. Washington, DC: World Bank.
- Boureima, K.H., Hassoumi, D., et Harouna, A., 2020. « Impact des activités génératrices de revenus sur les capacités de résilience de femmes membres du groupement féminin de l'aménagement hydro

- agricole de la Commune Urbaine de GAYA au Niger ». *Revue des études multidisciplinaires en sciences économiques et sociales*, 5(2).
- Buisson, M.-C., 2012. « Allocation du temps de travail des femmes au Sénégal - Travaux domestiques et activités génératrices de revenus, *CERDI, Etudes et Documents* : 1-52.
- Caritas International Belgique, 2018. « La difficile période de la soudure. Définitions et solutions », <https://www.caritasinternational.be/fr/urgence-et-developpement/niger-la-difficile-periode-de-soudure-definition-et-solutions/>), consulté le 20 avril 2024.
- Changkakoti, N., Gremion, M., Broyon, M.-A. et Gajardo, A., 2012. « Terrains de recherche au « prisme interculturel de la traduction ». *Alterstice*, 2(1) : 41–54.
- Châtaigner, J.-M., et Chevalier, C., 2019. « Enjeux de paix et de développement : comment sortir le Sahel de la trappe à pauvreté ? » *Annales des Mines-Réalités industrielles* : 29–37.
- Chung, J., et Monroe, G. S., 2003. “Exploring Social Desirability Bias”. *Journal of Business Ethics*, 44(4): 291–302.
- Dasre, A., Doumbia Gakou, A., Hertrich, V., Diamane Bahoum, J-P., Bazongo, B., et al., 2023. « Définition des ménages et mesures des structures familiales. Comparaison des recensements du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal ». *CRESPPA -Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris* : 1-31.
- Délégation générale à la protection sociale et la sécurité nationale (DGPSN), 2016, Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) 2016-2035.
- Délégation générale à la protection sociale et la sécurité nationale (DGPSN), 2017, Manuel des opérations du PNBSF.
- Délégation générale à la protection sociale et la sécurité nationale (DGPSN), 2021, « Délégation Générale à la Protection sociale et à la Sécurité Nationale », <https://dgpsn.sn/>, consulté le 15 février 2024.
- Délégation générale à la protection sociale et la sécurité nationale (DGPSN), 2022, Manuel des opérations YKK.
- Délégation générale à la protection sociale et la sécurité nationale (DGPSN), 2023, Revue annuelle de la protection sociale, édition 2023.
- Diallo, M.A, 2020. « La protection sociale en Afrique », *Revue Africaine de Sciences Politique et Sociale* : 300-311.
- Dicko, M.A.S, Traore, O.D., Ballo, I., Kone, A. et Traore, S.S., 2024. « Incidence des Activités Génératrices de Revenus (AGR) sur la vie des ménages au Mali : cas de quelques groupes féminins de Bamako ». *International Journal of Economic Studies and Management (IJESM)*, n°1 : 1-20.
- Diouf, B., 2016. “Tontine: Self-help financing for solar home systems”. *Renewable Energy* (90) : 166–174.

- Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), 2024. « AGIR : Alliance Globale pour l'Initiative Résilience », https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/agir-global-alliance-resilience-initiative_fr (consulté le 5 mai 2024).
- Doubogan, Y. O., 2016. « Autonomisation économique des femmes au cœur de la participation à la prise de décision au sein des ménages au Bénin », *Genre et développement humain* : 56-70.
- Duboz, M.-L., Zogbe, P. C., et Chuffart, T., 2023. « Microfinance, inclusion financière et inégalités de revenus dans l'UEMOA », *Région et développement* : 102–121.
- Fainzang, S., 1994. « L'objet construit et la méthode choisie : l'indéfectible lien ». *Terrain (n°23)*: 151-172.
- Food and agriculture organization of United Nations (FAO), 2011, *The State of Food and Agriculture 2010–11: Women in Agriculture— Closing the Gender Gap for Development*.
- Food and agriculture organization of United Nations (FAO), 2015, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Protection sociale et agriculture : Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale*.
- Food and agriculture organization of United Nations (FAO), 2018. *Evaluation qualitative et prospective du Programme national de bourses de sécurité familiale au Sénégal. Document de recherche*.
- Fofana, V., 2022. « Inclusion financière et autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire : état des lieux à partir d'une étude de cas des femmes des villes de Bouaké », *Yamoussoukro et Issia. Akofena, 1(6)* : 163–180.
- Fortin, B., 1997. « Dépendance à l'égard de l'aide sociale et réforme de la sécurité du revenu ». *L'Actualité économique, 73(4)* : 557–573.
- Gámez, S., et Huchon, X., 2016. *Etude sur les projets HIMO au Sénégal dans le cadre des Filets sociaux*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
- Ghiglione, R., et Matalon, B., 1985. *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques* . Paris, Armand Colin, col. U, 4^{ème} édition.
- Glaser, B. G., et Strauss, A. L., 1968. *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. *Nursing Research*, 17, 364.
- Hmimida, M., 2016. « L'insertion par l'auto-emploi : cas des activités génératrices de revenus (AGR) ». *Revue d'Etude en Management et Finance d'Organisation, n°3* : 1-12.
- Lejeune, C., 2019. *Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer*, De Boeck Supérieur.
- Le Teuff, L., 2020, *Evaluation des processus de mise en œuvre du projet yook koom koom*. Sénégal, Rapport Final, World Bank Group.
- Marchand, M., 2008. « Regards sur la vieillesse ». *Le Journal des psychologues*, 256 : 22-26.
- Montanari, B. & Bergh, S., 2019. « Une analyse genrée des activités génératrices de revenus (AGR) dans le cadre du Plan Maroc vert : à qui profite-t-il ? ». *Maghreb - Machrek*, 242 : 49-66.

- Mourão, L., & Macedo de Jesus, A., 2012. « Le programme Bolsa Família (Bourse familiale) : analyse du programme brésilien de transfert conditionnel de revenus ». *Field Actions Science Reports* : 42-48.
- Nations Unies, 2000. « Objectifs du Millénaire pour le Développement », <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/bkgd.shtml>, consulté le 22 avril 2024.
- Nations Unies, 2015. « Objectifs de Développement Durable », <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>, consulté le 15 avril 2024.
- Organisation internationale du travail (OIT), 2021. Financement de la protection sociale au Sénégal : analyse de l'espace budgétaire, des options de financement et des impacts des investissements en protection sociale.
- Organisation internationale du travail (OIT), 2021. Rapport mondial sur la protection sociale 2020–2022.
- Olivier De Sardan, J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Bruylant Academia.
- Olivier De Sardan, J.-P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Paris Karthala, « Hommes et sociétés ».
- Ouattara, M.M.P.-L., 2020. « Entreprenariat féminin et autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire : une approche historique », *Documents de recherche de l'observatoire de la francophonie économique (14)* : 1-13.
- Ozer, P., Hountondji, Y.-C., Niang, A. J., Karimoune, S., Laminou Manzo, O., et Salmon, M., 2010. « Désertification au Sahel : Historique et perspectives », *BSGLg* : 69-84.
- Reghezza, M., 2006. « La vulnérabilité : un concept problématique ». *F. Léone et F. Vinet, La vulnérabilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles. Analyses géographiques, Montpellier, PULM, coll. Géorisque, 1* : 35-40.
- République du Sénégal, 2022. Stratégie Nationale d'Inclusion Financière. Direction générale du secteur financier et de la compétitivité.
- République du Sénégal, 2023, Plan Sénégal Emergent (PSE) 2024-2028.
- Rioux, R., et Naudet, J.-D., 2021. « Développement et lutte contre la pauvreté : de la réconciliation au changement d'échelle ». *Politique étrangère, Printemps (1)* : 65–75.
- Ryckmans, H., et Maquestiau, P., 2008. « Population et développement : égalité de genre et droits des femmes ». *Mondes en développement (142)* : 67-82.
- Schnapper, D., & Villac, M., 1989. « Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux ». *Revue Française de Sociologie, 30(1)* : 3–29.
- Wagle, U., 2002. « Repenser la pauvreté : définition et mesure ». *Revue internationale des sciences sociales, 171* : 175-186.

Youl, F., Kouame-Aya, L. M., Kouakou, A. L., & Toh, A., 2017. « Socio-Anthropologie Du Processus D'autonomisation Des Femmes Rurales Ivoiriennes À Travers Les Activités Génératrices De Revenus ». *European Scientific Journal (Kocani)*, 13(32) : 303-322.